Revue
D'ÉTUDES
NATIONALES

identité



Pour L'ÉTAT SOUVERAIN

La dérive de l'État • Contre la bureaucratie mondiale
L'État nécessaire • L'État expression du politique
Le Front national maître du débat • La guerre du Golfe : un montage
La religion de la raison • L'heure de la reconquête

NUMÉRO 16 • PRINTEMPS 1992 • 50FF ISSN 0999-6087

SOMMAIRE

Illustration de la couverture : Lit de justice tenu au Parlement à la majorité de Louis XV le 22 février 1723 (Nicolas Lancret). « *Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons* » (Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Gallimard).

Éditorial

L'ÉTAT au service du peuple

par Jean-Marie Le Pen

C'est la monarchie qui, en mille ans, a fondé la nation française, pour le peuple et par l'État. C'est l'État qui, chez nous, a servi de cadre à notre destin national. Dans les temps modernes, la France a même donné à la science politique un nouveau concept et à nombre de pays un modèle : l'État-nation. Les deux Empires et les cinq Républiques ont, vaille que vaille, maintenu l'héritage. Le peuple laissera-t-il demain la Ve République brader la nation et l'État ?

L'État, forme supérieure d'organisation politique et administrative, est le garant de la pérennité, de la souveraineté, de l'indépendance et de la sécurité de la nation. Son autorité assure la paix civile, les libertés des citoyens et permet leur prospérité. Si l'autorité de l'État décline, le désordre s'installe au bénéfice des oligarchies prédatrices et au détriment de la nation toute entière. En revanche, quand on laisse l'État sortir de son cadre régalien, ou quand on l'y pousse, il envahit l'espace de liberté des citoyens, devient de plus en plus pesant et de plus en plus coûteux.

On sait à quels excès en sont venus les promoteurs socialistes scientifiques, c'est-à-dire communistes, ou nationaux-socialistes. Mais la social-démocratie, pratiquée dans le monde et chez nous depuis la Seconde Guerre mondiale, aboutit, à échéance plus ou moins longue, au même résultat par hypertrophie de la bureaucratie et socialisation des entreprises. Aujourd'hui, l'État cumule tous les inconvénients : il est à la fois omnipotent et impotent. C'est pourquoi il est vital de le réformer, de le remettre à sa place, toute sa place, rien que sa place : celle de l'État national.

Les nations sans patrie ne peuvent avoir d'État national. Elles n'ont qu'une administration. Rien d'étonnant à ce que, tels les États-Unis ou l'ex-URSS, ce type de nations se veuille messianique et porteur d'utopies mondiales. N'ayant pas de destin, ces pays tentent d'usurper celui des autres peuples : ainsi se comprend mieux la volonté de ces nations hégémoniques d'exister par la destruction des États qui défendent l'héritage — la patrie — des autres nations.

On voit bien là que l'État est un rempart, celui de la souveraineté collective. Celle-ci, à l'instar de la liberté individuelle, qu'elle renforce par ailleurs, donne aux peuples leur pleine capacité. Car on a vu des peuples survivre sans État, voire sans territoire clairement défini. Mais on n'a jamais vu de tels peuples jouer dans l'histoire un rôle plein et entier, un rôle majeur, dans le concert des nations, sans que cela ne soit source de conflit ou de rejet et même de persécutions. L'existence d'un État reste donc bien la condition première de la liberté des individus et des nations.

Construction issue de la volonté d'un homme ou d'une dynastie et acceptée par l'ensemble du peuple, l'État ne peut donc subsister et survivre si ne se maintient, à son égard, cette adhésion du peuple et de ses élites.

Aujourd'hui, l'État de la nation française est en péril grave. Ses élites vivent encore de la substance du peuple français qu'elles ont trahi, mais leur imaginaire est ailleurs : New York, Wall Street et ONU, à moins que ce ne soit Disneyland, Bruxelles et sa Commission, Tel-Aviv ou, après Bagdad, Téhéran.

Il existe une tentative claire et affirmée d'hégémonie mondialiste sur les peuples du monde par dissolution ou absorption de leurs États souverains. Le nouveau Moloch prétend, comme ses prédécesseurs, régler le sort de la planète au nom de la raison collective, comme si cette utopie de la Renaissance et des Lumières avait encore une apparence de vérité et un commencement de réalité.

Nous qui croyons à l'État national comme mode le plus équilibré et le plus mesuré de gouvernement des peuples, nous ne nions pas que la gestion des ressources naturelles et de l'environnement puisse être régulée sur le plan international. Nous savons en effet que les États-nations les plus anciens et les plus chargés d'histoire sont aussi ceux qui ont le plus de responsabilité vis-à-vis de peuples parvenus plus récemment et, pour la plupart grâce à nous, à une maturité politique, souvent encore relative.

Mais, précisément, les nationalistes que nous sommes entendent garder, à travers leur souveraineté étatique nationale, leur responsabilité pleine et entière de libres citoyens à l'égard d'autres peuples, sans en être dépouillés autoritairement et de façon irréversible au profit de structures supranationales irresponsables.

Nous récusons donc l'idée monstrueuse de l'État européen ou planétaire du "meilleur des mondes", pour revendiquer tranquillement notre attachement aux États-nations libres et égaux en devoirs mutuels et en droits réciproques. Les empires et les fédérations commencent par la promesse d'un surcroît de protection et de bien-être immédiat et ils finissent par la décérébration culturelle et l'épuisement politique des peuples soumis qui les composent. Au reste, en cette fin de siècle, ce ne sont pas ceux-ci, en pleine décadence, qui apparaissent comme des modèles crédibles mais, bien plus, des nations moyennes et surtout homogènes, tels le Japon et l'Allemagne.

Certes, le nationalisme s'est parfois mué en hégémonisme militarisé mais on a vu récemment en Yougoslavie ou en Irak que le fédéralisme et le mondialisme ne répugnent pas aux massacres collectifs. Nous, citoyens des patries d'Europe, nous défendons les droits souverains de nos États-nations pour garder nos libertés. D'ores et déjà, face à l'oppression du "nouvel ordre mondial", nous lançons l'appel à la résistance des peuples et de leurs États libres. ■



Pour l'État souverain

Il règne autour de l'État et de la notion d'État une grande confusion qui trouve sa source dans la dégénérescence que lui a fait subir au cours des siècles l'évolution de nos sociétés. Presque partout dans le monde, en effet, l'État a pris la figure monstrueuse d'un colosse omniscient et omniprésent réduisant à l'infini les libertés individuelles et l'espace propre à la société civile. Dans les pays communistes, il s'est fait l'instrument privilégié du totalitarisme le plus sanguinaire de l'histoire et le bourreau des peuples au profit de la plus folle et de la plus inhumaine des utopies : le marxisme. Dans les pays occidentaux, il s'est mué en serviteur de l'idéologie égalitariste social-démocrate, laquelle lui assigne pour fonction principale l'égalisation des conditions de vie par la redistribution autoritaire des richesses. D'où un interventionnisme dans tous les domaines qui a réduit le champ des libertés et donné naissance à une bureaucratie tentaculaire et dispendieuse, aussi envahissante qu'irresponsable. Si bien qu'aujourd'hui, l'État apparaît à beaucoup comme la source de tous les maux, l'hydre qu'il faut abattre. Cela d'autant plus qu'à force de se comporter avant tout en agent régulateur de l'économie et du social, autrement dit à force de faire ce pour quoi il n'est pas fait, l'État ne fait plus ce pour quoi il est fait : il étale aux yeux de tous son incapacité grandissante à assurer la sécurité intérieure et extérieure de ses ressortissants, à faire régner la justice, à perpétuer l'enseignement et donc la culture, à sauvegarder l'indépendance de la nation et l'intégrité du peuple. A son omniprésence correspond son impuissance.

Victime de l'abaissement du politique au profit de l'économique, il gère mais ne gouverne plus. Victime de la dégradation de la démocratie, il est la proie des lobbies et des factions. Cette situation se trouve aggravée par le fait qu'affaibli et contesté de l'intérieur par les peuples qu'il a réduits à l'esclavage ou à l'assistanat, l'État se trouve sapé de l'extérieur par les organismes supranationaux qui voient en lui un obstacle tant à l'extension du marché mondial qu'à leur volonté de puissance. Car, à l'État-nation incarnation d'un peuple, l'esprit cosmopolite et mercantile ambitionne de substituer l'État mondial, autre caricature de l'État. Or les nations ne sauraient se priver d'État, de même que l'on ne saurait davantage prôner, comme le firent en leur temps libéraux et marxistes, la fin de l'État pour finalement aboutir à son hypertrophie.

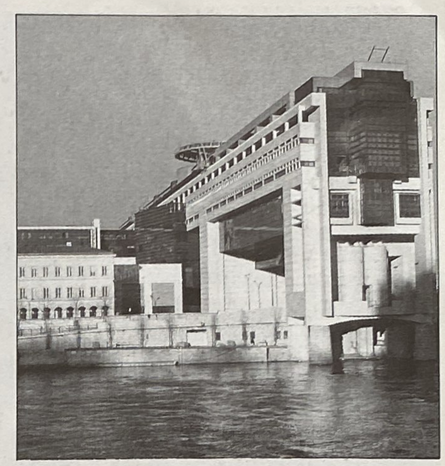
Certes, l'histoire montre qu'un peuple peut survivre à l'absence d'État — le peuple juif fut de ceux-là — car les peuples préexistent à l'État. Mais ce dernier demeure le meilleur moyen pour un peuple d'assurer sa puissance et de vivre dans l'harmonie.

Aussi ne s'agit-il pas aujourd'hui de supprimer l'État mais de le restaurer en lui restituant sa véritable vocation, sa mission sacrée, qui est de se porter garant de l'intérêt supérieur, c'est-à-dire de la continuité de la nation, aussi bien dans le temps que dans l'espace. En finir avec l'État-providence, cet État dinosaure et paralytique, pour revenir à l'État souverain, telle est l'alternative.

La dérive de l'État

par Didier Lefranc

L'État-nation, construction des sociétés européennes, connaît une crise grave. Atteint dans son essence par la désacralisation du pouvoir qui lui a fait perdre la hauteur et l'autorité nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions principales que sont la justice, la sécurité, la défense, l'enseignement et la diplomatie, l'État s'est peu à peu mué, par suite du dépérissement progressif du politique au profit des valeurs marchandes, en un immense appareil bureaucratique, en une gigantesque machine à gérer les choses plutôt qu'à gouverner les hommes. Parallèlement, sous l'influence des théories de nature constructiviste socialistes et social-démocrates, l'État s'est fait l'instrument privilégié de la transformation de la société au profit de l'utopie égalitariste. Encadrant la population et l'économie, il a réduit progressivement les espaces de liberté. Pourtant sa tyrannie n'a d'égale que son impuissance. S'occupant mal de ce qui ne le regarde pas, il se révèle incapable de lutter contre les maux auxquels il a mission de remédier : insécurité, injustice, analphabétisme, abaissement de la France, atteintes à l'intégrité culturelle et nationale, toutes ces manifestations inquiétantes ne cessent-elles pas de se multiplier ? Car plus l'État étend son champ d'action au détriment de la société civile, moins il remplit sa mission primordiale. Pire : en sortant de son rôle, en se métamorphosant d'État souverain en État-providence, il s'est fait le fossoyeur de la nation au lieu d'en être le serviteur.



La dérive de l'État, de l'État souverain à l'État-providence, est aussi le fruit de la philosophie interventionniste et redistributive social-démocrate. L'État, de nos jours, a délaissé sa "mission politique" pour une "mission morale" : égaliser les conditions naturelles de vie, niveler toutes les couches de la société au nom de l'idéal égalitariste. Il en est résulté un interventionnisme qui se déploie dans toutes les directions, une bureaucratie tentaculaire et ruineuse (25 p. cent de la population active), une prolifération législative et réglementaire : on compte environ 150 000 textes juridiques applicables auxquels s'ajoutent 15 000 circulaires. Conséquence de la dégénérescence du politique, l'État-providence détruit les libertés. (Ci-dessus : le ministère des Finances.)

Jamais l'État, dans notre pays, n'a été aussi puissant ni aussi pesant. Devenu la providence de la société, jamais il n'a disposé d'autant de moyens d'action ni d'autant d'agents pour exercer son emprise sur elle.

Apparemment, l'État-nation, cette invention du peuple français, atteint aujourd'hui l'apogée de sa puissance. Mais l'histoire n'enseigne-t-elle pas que l'apogée ne constitue souvent qu'un stade final qui prélude au déclin ?

De fait, l'hypertrophie de l'État s'apparente à une véritable maladie et traduit un profond dérèglement fonctionnel.

En France, singulièrement, l'État et la nation marchent de concert : ce qui affecte l'un influence l'autre. La décadence de l'État renvoie ainsi à celle de la société en même temps qu'elle constitue un phénomène accélérateur. Les mutations successives qui ont transformé le rôle et le mode de fonctionnement de l'État au cours des siècles peuvent en effet s'analyser comme une décomposition de ce dernier, qui va s'accélérant au cours de la période moderne. L'État-providence apparaît comme le produit de la décomposition de l'État souverain.

La corruption historique de l'État souverain

A l'origine de notre civilisation, le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle se trouvaient étroitement associés, comme le symbolisait la cérémonie du sacre des rois et comme l'incarnait, par exemple, la figure archétype du roi Saint Louis. La souveraineté était tout

à la fois sacrée, mais, de ce fait même, limitée dans ses prérogatives.

Ce mode d'exercice de la souveraineté s'enracinait dans l'antiquité européenne et, en particulier, dans l'organisation de la société sur une base trifonctionnelle distinguant et hiérarchisant l'autorité spirituelle (*auctoritas*), le pouvoir temporel (*potestas*), la fonction guerrière et, enfin, les fonctions économiques et de production (bourgeois et peuple).

L'étymologie du mot "État" renvoie d'ailleurs au concept de stature, de verticalité et de stabilité (*status, stare*).

La souveraineté garantissait par nature la société, en l'occurrence la juste hiérarchie entre les fonctions sociales.

Un équilibre qui s'est trouvé remis en cause lorsque le pouvoir temporel a voulu s'affranchir de l'autorité spirituelle, puis, progressivement, de l'ensemble des limites coutumières qui encadraient son exercice.

Ce mouvement, qui s'affirme à partir de la Renaissance — même si l'on peut considérer que l'œuvre des légistes de Philippe le Bel l'annonçait déjà —, débouchera sur l'absolutisme monarchique — dont Louis XIV constitue la figure emblématique — et le despotisme éclairé. Le bonapartisme, c'est-à-dire le césarisme, correspond au stade extrême de cette première corruption de la souveraineté qui peut s'analyser comme une forme de révolte du pouvoir temporel contre l'autorité spirituelle. Désormais, le pouvoir temporel entend s'ériger seul maître de la société ainsi que l'illustre symboliquement le sacre de Napoléon Ier se ceignant lui-même de la couronne.

La dérive absolutiste de la souveraineté porte ainsi en elle l'État moderne. Le mot "État", avec majuscule et dans son sens contemporain, date d'ailleurs de la fin du XVe siècle. Cette première altération du principe de la souveraineté régalienne n'engendre pas en effet une forme stable de l'exercice de la souveraineté, mais provoque la crise, en l'occurrence révolutionnaire. La Révolution de 1789 marque le tournant majeur qui ouvre la voie au troisième âge de l'État.

Désormais, en effet, l'État se trouve placé sous le signe des valeurs marchandes : voici venue l'ère de la bourgeoisie exerçant la souveraineté au nom de la nation et du peuple.

La troisième fonction (le "tiers état", c'est-à-dire la bourgeoisie et non le peuple) revendique pour elle seule la souveraineté. L'essai *Qu'est-ce que le tiers état ?*, de Sieyès, récapitule le renversement qui s'opère en usant d'une formule célèbre : « *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose* [1]. »

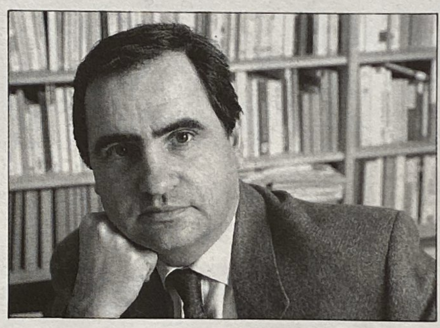
La bourgeoisie entendait seulement conserver pour elle les avantages de la liberté car elle ne revendiquait l'égalité qu'à l'encontre des deux premières fonctions.

Un État sans morale

L'État tentaculaire moderne n'est pas le fruit d'un accident, mais doit s'analyser comme la résultante d'un processus de corruption de l'État souverain qui s'enracine dans notre histoire. Cela explique le caractère irrésistible de cette décomposition.

Alors qu'auparavant le monarque tenait son pouvoir de Dieu, désormais l'autorité ne repose plus sur la transcendance. L'absolutisme trouva ensuite en lui-même sa propre justification (« *l'État, c'est moi* », aurait affirmé Louis XIV) : d'une certaine manière, car il reste encore tempéré, il préfigure le totalitarisme moderne qui repose notamment, comme l'a diagnostiqué Orwell dans son *1984*, sur le règne du pouvoir pour le pouvoir.

L'État moderne s'analyse en effet comme une pure puissance dépourvue de toute élévation, de toute transcendance, au service des appétits matériels et des préférences des groupes les mieux organisés, pour capter à leur profit l'exercice de la "volonté nationale". C'est pourquoi il glisse nécessairement sur la plus grande pente du totalitarisme.



En 1981, alors que la France passait du "libéralisme avancé" de Giscard d'Estaing au "socialisme arriéré" de François Mitterrand, Pierre Rosanvallon (sur la photo) dénonçait déjà, dans *la Crise de l'État-providence*, les graves dysfonctionnements provoqués par le "tout État" : « *L'État-providence, comme agent central de redistribution et donc d'organisation de la solidarité, fonctionne comme un grand interface ; il se substitue au face à face des individus et des groupes* » et « *procède mécaniquement à un véritable brouillage des rapports sociaux* », lequel est « *producteur d'irresponsabilité et de retrait social* ». L'État-providence pousse en effet le citoyen à ne plus se prendre en charge et débouche sur l'assistanat généralisé, la gabegie et l'irresponsabilité.

Comme le souligne Claude Polin, « *le pouvoir totalitaire, c'est d'abord la tyrannie de tous sur tous : le vrai fondement du pouvoir de ceux qui sont au sommet de la hiérarchie c'est le pouvoir de ceux qui en forment la base. La société totalitaire ne se fait pas du haut en bas, mais de bas en haut* [2] ».

L'âge de l'État-providence est nécessairement un âge tyrannique. Dénué de toute transcendance, celui-ci ne respecte plus aucune morale ; c'est proprement un État déréglé qui, de ce fait, finit par tout se permettre à l'égard de la société. Il incarne ainsi le stade ultime de l'État révolté contre l'autorité spirituelle.

L'État régalien, quant à lui, obéit à une morale. On le dit étymologiquement régalien parce qu'il respecte aussi un droit spécifique (égale), qu'il obéit à des règles. Le monarque, on l'a déjà souligné, ne peut tout se permettre : il doit se soumettre aux devoirs de son état. Le pouvoir se conçoit avant tout comme une charge pour ceux qui l'exercent, un service que l'on rend à Dieu — origine de tout pouvoir selon la formule de saint Paul : « *nulla potestas nisi a Deo* » — pour le bien de ses vassaux, de ses sujets et, d'une manière générale, de la communauté nationale.

Cette conception de l'État entendu comme un service s'est maintenue jusqu'à une période récente dans la notion moderne de "service public". D'ailleurs, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule encore que les fonctions publiques « *ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs* [3] ».

Mais, à l'âge de l'État-providence, l'"esprit de service public" ne recouvre plus qu'une survivance du passé qui cède devant le corporatisme, l'esprit de lucre ou l'esprit de parti.

Servir et non se servir

Réduit à sa seule dimension matérielle, l'État-providence n'est désormais plus qu'un moyen, parmi d'autres, donné à certains de poursuivre des fins particulières. Aujourd'hui, on "se sert" de l'État, des facilités qu'il procure, au lieu de servir, par l'exercice de l'autorité, des fins qui transcendent l'intérêt immédiat de ceux qui en sont les dépositaires.

La montée de l'affairisme, celle de la corruption qui met en cause aujourd'hui un nombre croissant de responsables politiques et d'agents publics, illustrent le relâchement de la morale régalienne. En effet, celle-ci suppose en premier lieu la distinction entre les affaires privées et les affaires publiques, justement remise en cause par la désacralisation de l'autorité. Il y aurait d'ailleurs des rapprochements intéressants à effectuer entre le relâchement manifeste du langage de l'établissement (le "parler cru" des ministres socialistes d'aujourd'hui, par exemple) et le développement de la corruption, tous deux signes d'une même violation des normes de comportement. La vulgarité affichée par certains ne répond pas seulement à une basse démagogie : elle exprime plus fondamentalement la désacralisation de l'État.

Quant à l'affairisme, il symbolise clairement la dissolution du principe régalien dans le désordre marchand. Cela conduit concrètement la puissance publique non seulement à mélanger intérêts publics et intérêts particuliers, mais aussi tout simplement à ne plus discerner où réside l'intérêt commun.

Pour le politologue Carl Schmitt, cette crise résulte de la dégénérescence du principe parlementaire représentatif. Celui-ci, conçu à l'origine dans une perspective libérale comme le moyen d'aboutir, par le débat public, à l'équilibre des opinions et, finalement, à l'expression relative de la vérité, du bien commun ou du moindre mal (repris, dans la symbolique, mercantile au demeurant, de la balance), finit par devenir moyen d'oppression : « *Il ne s'agit plus de nos jours,* écrit Carl Schmitt, *de convaincre l'adversaire de la justesse ou de la vérité d'une affaire, mais d'acquérir la majorité pour dominer grâce à elle* [4]. »

A l'ère des masses et des luttes idéologiques, l'État apparaît comme le moyen privilégié qu'utilisent certains groupes pour imposer dans les faits leur volonté aux autres.

Aussi l'État dépend-il aujourd'hui largement *« des différents groupes sociaux, tantôt comme leur victime, tantôt comme le résultat de leurs conventions : un objet de compromis entre des groupes ayant un pouvoir social et économique, un agglomérat de facteurs hétérogènes de partis, de groupements d'intérêts*[5] ».

L'État-providence se présente finalement comme la providence des groupes suffisamment organisés et puissants pour exploiter à leur profit, et à travers lui, leurs concitoyens. Comme l'illustre le phénomène de la "nouvelle pauvreté" dans notre pays, il reste, *a contrario*, concrètement sans pitié pour les individus faibles et inorganisés.

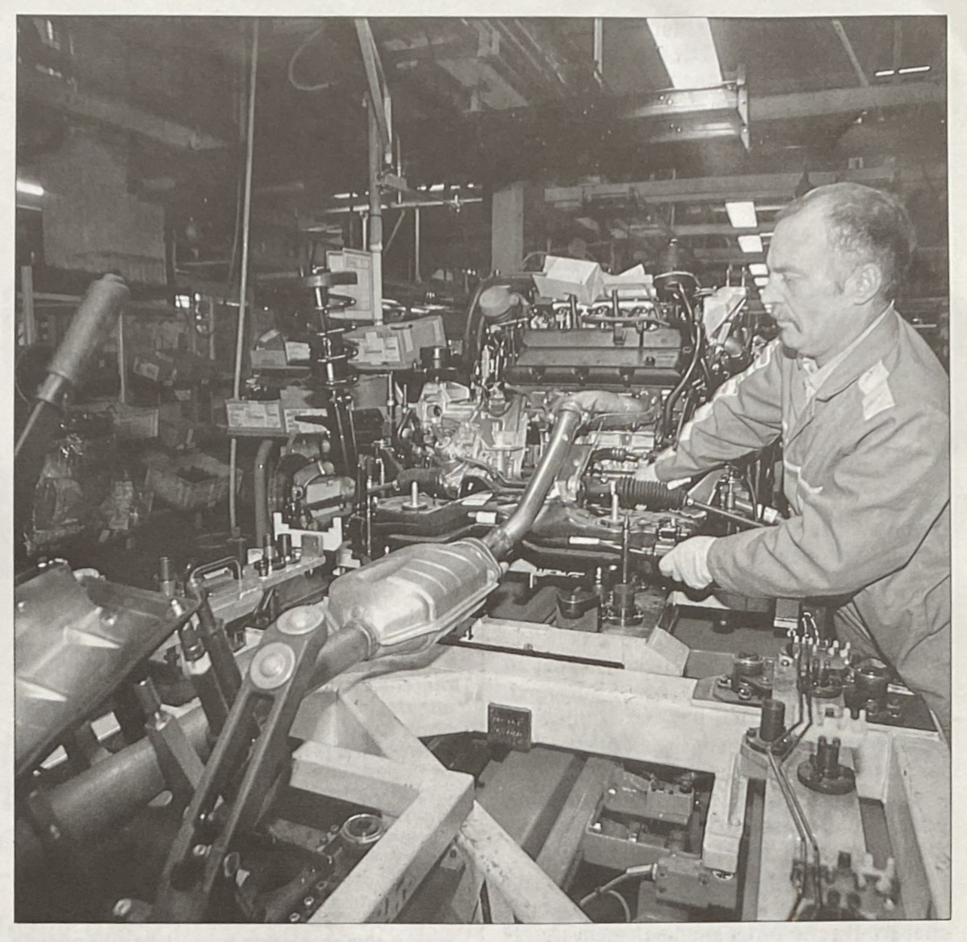
L'État partisan

Friedrich August von Hayek a souligné que l'idée « *que la tâche de gouverner consiste à satisfaire tous les désirs particuliers exprimés par un nombre suffisamment grand de personnes, et sans admettre de limites aux moyens dont l'organisme représentatif a le droit de disposer pour un tel but, conduit nécessairement à un état de la société où toutes les actions seraient commandées selon un plan détaillé, établi par des marchandages au sein d'une majorité, puis imposé à tous comme étant l'"objectif commun" à réaliser*[6] ».

Abandonnant sa fonction régalienne, l'État n'entend plus se borner à édicter ce que Hayek appelle des « *règles de juste conduite* » — c'est-à-dire des règles de droit permettant à chacun de régler en toute responsabilité sa conduite —, mais souhaite obtenir, par la mise en œuvre de mesures coercitives, des résultats identifiables et immédiats : par exemple, réaliser la "justice sociale" au moyen de la redistribution des revenus par une politique fiscale adéquate. C'est le "constructivisme", l'idéologie de l'État, sortant de son rôle, qui prétend agir directement sur le corps social pour "améliorer" son fonctionnement, conception reprise et accentuée par l'utopie socialiste avec sa prétention à créer ici-bas l'homme nouveau et la société parfaite.

Alors que l'État régalien repose sur le respect de la société, qu'il doit soutenir, protéger et faire prospérer, et notamment sur celui de ses traditions, c'est-à-dire de son identité, l'État constructiviste veut corriger la société et faire table rase de son passé coupable d'entraver la réalisation des fins qu'il considère arbitrairement comme souhaitables. Ainsi conçu, l'État résulte d'une corruption manifeste du principe régalien, comme le soulignait avec clairvoyance Montesquieu lorsqu'il écrivait déjà dans *l'Esprit des lois* que l'État « *se perd lorsqu'un Prince croit qu'il montre plus sa puissance en changeant l'ordre des choses qu'en le suivant, lorsqu'il ôte les fonctions naturelles des uns pour les donner arbitrairement à d'autres* ».

En abandonnant, par idéologie, l'édiction de règles de juste conduite au profit de l'ingénierie sociale, l'État de plus en plus interventionniste, c'est-à-dire de plus en plus partie prenante dans le social, perd sa neutralité souveraine et donc son aptitude à régler les conflits.



La décomposition de l'État, résultat du passage de l'État souverain à l'État-providence, s'est traduite par une transformation du rôle de l'État et de ses attributions. Alors que l'État souverain avait pour mission d'incarner la nation et d'assurer les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, enseignement, police et justice, l'État-providence a étendu son champ d'activité aux domaines réservés à la sphère du privé : culture, économie, loisirs, assurances, etc. Résultat : se mêlant de tout ce qui ne le regarde pas, l'État n'assure plus ou assure mal ce dont il a la charge. L'insécurité, l'injustice, l'analphabétisme, le trafic de la drogue, le vandalisme, l'abaissement de la nation, etc., sont aujourd'hui le lot quotidien des Français. (Ici : la fabrication de la "Safrane" chez Renault.)

La montée de la violence sociale, nettement perceptible de nos jours, s'explique ainsi par la disparition du rôle modérateur joué par un État régalien, arbitre et recours, et apparaît comme largement imputable à l'État-providence lui-même.

Le plus froid des monstres froids

L'État souverain repose sur la hiérarchie des devoirs et des charges que chaque niveau de souveraineté, identifié et personnalisé, assume en toute responsabilité. Sacré, il reste humain.

Au contraire, l'État-providence, dénué de toute transcendance, recouvre une machinerie aveugle que personne ne dirige plus vraiment et finalement inhumaine. C'est proprement "le plus froid des monstres froids" qui ressortit au domaine du mécanique, alors que l'État régalien entretient des rapports organiques avec la société. On peut constater ainsi que les domaines d'intervention pour lesquels l'État-providence montre une prédilection, comme l'Éducation nationale ou la Sécurité sociale, sont justement des monstres bureaucratiques autogérés échappant à l'autorité même du pouvoir politique et des représentants de la nation.

Tout se passe comme si l'État-providence s'efforçait progressivement de substituer au gouvernement des hommes l'administration des choses, en instaurant la tyrannie impersonnelle et irresponsable des bureaux.

Le monarque respectait les sujets de ses États. L'État-nation reposait sur la vertu de ses citoyens. Alors que l'État-providence ne connaît que des "assujettis", simples atomes sociaux dont il dispose à sa guise tout en prétendant faire leur bonheur.

La privatisation de l'État

L'État-providence banalise l'État, le privatise en quelque sorte puisqu'il devient la possession des groupes qui ont réussi à s'approprier la souveraineté et qui en usent pour atteindre

leurs fins particulières. L'État-providence est nécessairement l'État UDR ou l'État PS.

D'ailleurs, le fonctionnaire ne remplit plus le "devoir de sa charge [7]" et ne touche plus une rémunération destinée à lui permettre de maintenir son "rang". Il aspire à devenir un "travailleur" salarié comme les autres. Sont significatives à ce titre l'affirmation du pouvoir syndical dans la fonction publique et, en particulier, la mise en place de syndicats de magistrats, car elles témoignent de la dissolution de la fonction souveraine, laquelle adopte désormais le comportement jusqu'alors réservé au "monde du travail", c'est-à-dire à la troisième fonction.

Également éclairante la primauté accordée aux droits des agents de l'État sur leurs devoirs : symboliquement, dans le nouveau statut général des fonctionnaires [8], l'énumération de leurs droits précède dorénavant celle de leurs devoirs.

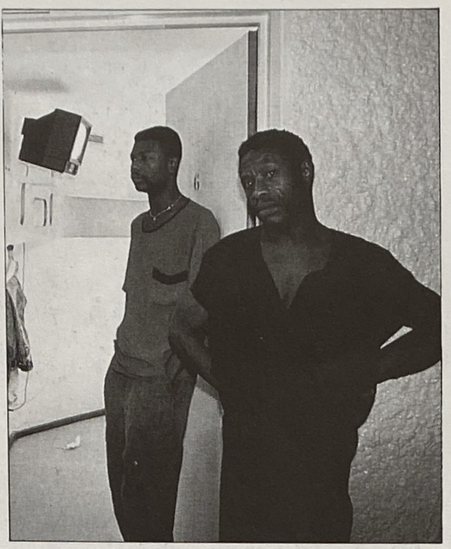
Tout aussi significatif est l'abandon progressif par l'État de certaines de ses prérogatives juridiques propres, comme l'a symbolisé la disparition de la Cour de Sûreté de l'État au début du septennat de M. Mitterrand, mouvement accentué par sa soumission grandissante aux règles de droit élaborées par la communauté internationale.

Tout se passe comme si l'État, après avoir perdu toute transcendance, aspirait à perdre toute spécificité, c'est-à-dire toute identité.

Banalisé, l'État-providence pénètre de ce fait même de plus en plus la sphère privée de chacun. Il reste certes nominalement chargé des aspects souverains de sa mission (la justice, l'ordre intérieur, la sécurité extérieure) mais ceux-ci, délaissés, sont tellement vidés de leur substance qu'ils ne jouent plus que le rôle de prétextes. En vérité, l'État-providence se fixe pour mission prioritaire de réaliser des fins matérielles qui naguère — comme ce doit être normalement le cas dans une société équilibrée — restaient du domaine de la libre responsabilité des personnes et des communautés naturelles. Il s'approprie ainsi déjà l'éducation (l'Éducation nationale), la prévoyance et la charité (la Sécurité sociale, la Solidarité), le travail, les loisirs, l'information, pour une bonne part (l'État est le premier employeur). En ce sens, on peut dire qu'il se dissout dans la sphère privée de chacun sans pour autant, et cela est essentiel, augmenter la liberté et l'autonomie personnelles.

L'État-providence menace en effet doublement la liberté du citoyen. D'abord parce que son interventionnisme croissant réduit sans cesse l'autonomie de la personne humaine, de plus en plus habituée à se décharger sur les administrations et, finalement, sur les autres, des soucis quotidiens de l'existence : il accroît ainsi la dépendance et la sujétion des citoyens.

Ensuite parce qu'en renonçant à ses missions souveraines, il laisse le citoyen sans protection contre la violence. L'État, aujourd'hui, lance des "programmes sociaux" sans cesse renouvelés, ou déploie beaucoup d'énergie pour que les automobilistes mettent leur ceinture de sécurité, mais laisse le citoyen tenter d'assurer lui-même sa protection contre la délinquance, ce qui, au demeurant, donne naissance à un florissant marché de produits sécuritaires (portes blindées, alarmes, etc.).



L'avant-projet de loi sur la "zone de transit des ports et aéroports" (sur la photo, l'hôtel Arcade qui sert de résidence aux étrangers non admis sur le territoire français), voté le 23 janvier 1992 à l'initiative de Philippe Marchand alors ministre de l'Intérieur, a été annulé le 25 février 1992 par le Conseil constitutionnel — qui l'a estimé « *non conforme à la Constitution* » — à la requête de parlementaires socialistes et de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme. Dans cette affaire, le Conseil constitutionnel, en faisant échouer le projet, a compliqué la tâche des agents de l'État chargés de la surveillance des frontières et offert ainsi en quelque sorte une prime aux fraudeurs. Dans sa dérive, l'État n'assure même plus sa mission essentielle qui consiste à protéger les intérêts de la nation. Pire : il se retourne contre celle-ci.

Ce qui prouve qu'esprit marchand et déclin de l'État vont souvent de pair.

De ce point de vue, la crise de l'institution judiciaire reflète parfaitement la décomposition de l'État souverain. Un récent rapport du Sénat dénonce l'"abandon" de l'institution judiciaire par le pouvoir exécutif [9], ce qui traduit très exactement le passage de l'État souverain à l'État-providence. Ce dernier se décharge sur la société de ses responsabilités propres, que plus personne finalement n'assume. On pourrait d'ailleurs considérer que la "décentralisation" tant vantée s'inscrit en réalité dans un processus comparable ; le transfert, au profit des collectivités locales, de compétences exercées auparavant par l'État ne correspond pas tant à un progrès des libertés locales qu'à la volonté de ce dernier de laisser à d'autres la responsabilité des choix qu'il s'est révélé incapable d'assumer.

En d'autres termes, l'État privatise ses missions souveraines dans le même temps qu'il étatise les affaires privées.

L'État sacrilège

En définitive, l'État-providence se présente comme l'inversion proprement démoniaque de l'État régalien.

Le terme de "providence" lui-même trahit une usurpation puisqu'à l'origine, il exprimait le gouvernement de Dieu sur la création (*providentia*). L'État-providence traduit au sens propre la volonté sacrilège de l'homme de se substituer à Dieu pour créer ici-bas la société parfaite, ce qui définit tout à fait l'utopisme de la gauche.

Cette autodéification de l'État, implicite dans le concept même d'État-providence et qui a pu atteindre des formes extrêmes avec les régimes communistes, singe la véritable souveraineté, comme le culte de la personnalité caricature le sens du sacré et comme l'arrogance des "autorités morales" et du pouvoir médiatique parodie l'autorité spirituelle.

Uniquement tourné vers la réalisation de fins matérielles, récusant toute transcendance, l'État-providence s'affirme résolument comme une rupture consciente avec l'État régalien et la souveraineté sacrée.

Alors que l'État régalien se voulait le garant de la communauté nationale et du respect du bon ordre des choses, l'État-providence n'hésite pas, au contraire, à se dresser contre la nation et prend aujourd'hui, significativement, le parti de l'étranger contre le citoyen, comme le montre son attitude dans le drame de l'immigration.

Désormais, opérer la distinction — pourtant essentielle pour toute communauté humaine — entre les étrangers et les nationaux devient un délit sanctionné par la loi et réprimé par l'État [10]. Ainsi, les prétendus représentants de la nation ordonneraient d'oublier la nation. Une absurdité qui témoigne d'un profond dérèglement de l'État, lequel semble se préoccuper davantage des droits des étrangers et des marginaux de toute sorte que de ceux des Français.

Ainsi débouche-t-on sur l'ultime corruption : la souveraineté, après avoir descendu au cours des âges toute la hiérarchie fonctionnelle du corps social, passant successivement des fonctions souveraines aux fonctions guerrières puis à la fonction marchande, échappe finalement à ce dernier pour aller à ceux qui justement n'y ont pas leur place : les étrangers.

La crise contemporaine de l'État-providence marque le stade final et irréversible d'un processus de décadence de l'État. Seule la vitesse acquise dans sa chute tout au long de ce cycle lui donne encore l'apparence de la vie et du mouvement. Déjà moribond, il n'est plus amendable.

A l'aube du prochain siècle, sur ses décombres, il faut maintenant reconstruire l'État souverain. ■

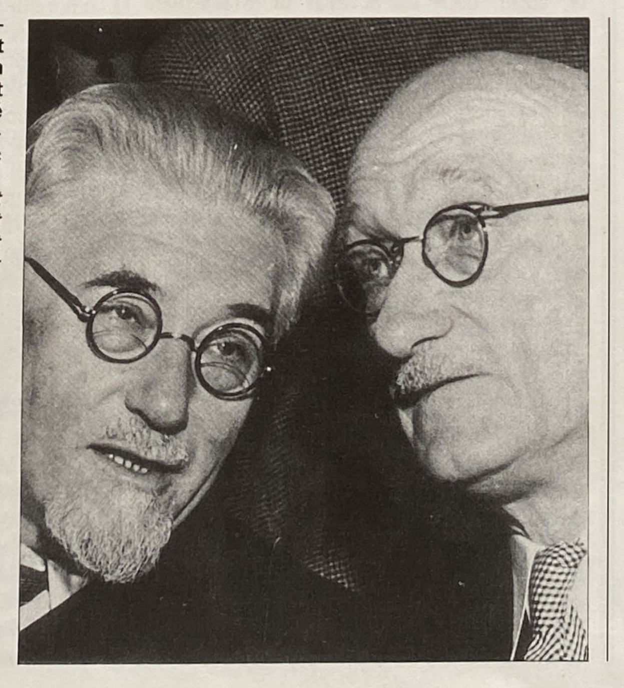
1. Emmanuel Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état ?*, Quadrige, PUF, 1982, p. 27.
2. Claude Polin, *le Totalitarisme*, "Que sais-je ?", PUF, 1982, p. 117.
3. Article 30 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
4. Carl Schmitt, *Parlementarisme et Démocratie*, Seuil, 1988, p. 103.
5. Carl Schmitt, op. cit., p. 135.
6. F. A. von Hayek, *Droit, Législation et Liberté*, PUF, 1980, tome I, p. 173.
7. *Nouveau vocabulaire français*, édition de 1816.
8. Loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.
9. *Le Monde* du 13/06/91.
10. Voir la condamnation du maire de Beaucaire, coupable d'« *avoir opéré une sélection en considération de l'appartenance à une nation déterminée* » (*le Monde* du 20/07/91).

Contre la bureaucratie mondiale

par Yvan Blot

Les nations, déjà affaiblies de l'intérieur par la décomposition de leurs organes étatiques, décomposition qui s'est traduite par le passage de l'État souverain à l'État-providence, se voient aujourd'hui menacées, au nom des principes cosmopolites et mondialistes, par l'émergence et la multiplication d'institutions bureaucratiques supranationales. Des institutions qui s'arrogent le pouvoir de commander aux peuples et dont l'objectif inavoué, ou avoué, est l'instauration de l'État mondial, fédérateur d'une humanité indifférenciée et composée d'individus sans racines ni patrie. C'est sur de telles bases que s'est créée l'ONU. Telle est aussi la vocation assignée à l'Europe des Douze moins un par le traité de Maastricht : fondre et dissoudre les peuples et les nations dans un même moule, comme première étape d'une société mondiale fondée sur les merveilles du marché. Un génocide organisé, programmé à l'échelle de la planète et qui ne peut que déboucher sur le chaos ou sur l'État policier grand ordonnateur des cœurs et des consciences : l'État que dénonçait Orwell.

La création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), qui précéda la mise en place de l'actuelle CEE, répondait principalement à l'objectif arrêté par le plan Schuman (Robert Schuman, à droite sur la photo, avec Paul Ramadier) du 9 mai 1950 : « [...] *permettre un rapprochement politique entre les pays en créant un marché commun du charbon et de l'acier et en abolissant tout obstacle à la circulation des marchandises et toute discrimination.* » L'Europe est ici définie, non comme une entité politique, mais comme une union économique et préfigure l'idée qui dominera tous les traités ultérieurs : une vision économiste de la société, niant la réalité des peuples transformés en "partenaires" et celle des identités nationales. L'union mondiale par le marché, l'unification de la planète par l'économie relèvent d'une même vision mercantile du monde : un monde uni par la matière, le commerce et les transactions et sacrifiant l'"âme des peuples" au libre-échangisme.



1945 : année zéro. L'Europe est dévastée, matériellement et moralement. Deux superpuissances se partagent le monde : les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique.

La première, les États-Unis, dans le souci de marquer la rupture des colonies d'Amérique avec la vieille Angleterre monarchique, se veut une "nation construite" et non une nation fondée sur une continuité historique. Comme l'écrit Élise Marienstras, « *Fonder la nation américaine sur une historicité antérieure à la fondation de l'État reviendrait à dire que le peuple américain n'était autre que le peuple britannique dans sa partie émigrée sur le nouveau continent. Il n'y aurait pas eu alors de nation spécifiquement américaine ! L'identité des États-Unis fut donc d'abord placée dans le politique et l'idéologique ; et l'on assigna à l'idéologie la charge de forger le "caractère" du peuple américain, c'est-à-dire sa culture. C'est ainsi qu'une part importante de l'idéologie*



L'Empire romain, après celui de Darius, a préfiguré sur sa fin le futur État mondial qu'appelle aujourd'hui de ses vœux le clan mondialiste et cosmopolite. Nombreux sont les historiens qui en ont dépeint les symptômes de dégénérescence : augmentation vertigineuse du nombre de fonctionnaires, fiscalité écrasante, identité "nationale" diluée dans le cosmopolitisme, laxisme moral, etc. Une dérive que stigmatisait déjà Juvénal dans ses *Satires*. Un texte d'une cruelle actualité qui dénonce pêle-mêle la perte des valeurs fondatrices de Rome au profit d'un hédonisme et d'un individualisme forcenés. S'alarmant même de l'insécurité, de l'immigration sans contrôle, de la désertification des campagnes et de la pratique courante de l'avortement, Juvénal se fait dans cet ouvrage le pourfendeur des technocrates de son temps qui, coupés des réalités, s'étaient transformés en une caste pour régner sans partage sur ce qui restait de l'Empire. Car, se voulant le centre du monde et ayant imprudemment tenté d'intégrer des cultures et des ethnies étrangères, Rome avait perdu ce qui faisait sa spécificité. Elle fut, on s'en souvient, finalement détruite par ces mêmes barbares qui l'occupaient déjà depuis de nombreuses années grâce à la tolérance d'un État qui voyait en eux un apport de sang neuf. Une situation qui en évoque une autre… (Ici : le Sénat romain.)

---

américaine en formation se conforme sans s'y référer aux théories rousseauistes [1] ».

L'autre superpuissance, l'URSS, est une "nation" d'un type nouveau, constructiviste, qui s'impose aux nations traditionnelles : Russie, États baltes, etc.

Quant aux nations d'Europe, affaiblies, soumises à des pouvoirs chrétiens-démocrates ou socialistes, elles adoptent le credo de Washington et de Moscou : "*Big is beautiful*". L'avenir est aux États continentaux.

A la même période, on assiste au triomphe du mythe de la technocratie "éclairée". Le dirigisme de Roosevelt aux États-Unis, d'Attlee en Grande-Bretagne, sans parler des démocraties populaires qui sont des "technocraties anti-populaires", domine alors les bons esprits. Le salut résiderait dans un gouvernement d'idéologues et de technocrates dits éclairés régnant sur de gigantesques États continentaux multinationaux, voire multiculturels.

Naissance d'un pouvoir supranational

C'est dans cet esprit qu'est fondée en 1951, à Paris, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dont les partenaires sont six États de l'Ouest européen. Dans un esprit analogue, les Soviétiques créent le Comecom (Conseil d'assistance économique mutuelle).

L'objectif, dans les deux cas, est d'intégrer les économies nationales dans un ensemble unique. A l'Est, c'est clair, le pouvoir supranational est dans les mains du Kremlin et s'appuie sur la présence de l'Armée rouge dans l'ensemble de l'Europe de l'Est. A l'Ouest, est instituée une Haute Autorité de la CECA, véritable pouvoir supranational d'une portée supérieure à celle de l'actuelle Commission exécutive de Bruxelles. Parallèlement, la création d'un pouvoir supranational militaire est envisagée : c'est le projet de Communauté européenne de défense, projet que le Parlement français fera échouer de justesse par son refus de le ratifier.

Le traité de Paris, qui fondait la CECA, revêt, il faut le souligner, une extrême importance. C'est lui en effet qui a donné naissance à ce monstre de pouvoir à trois têtes (Conseil des ministres, Haute Autorité ou Commission, Assemblée consultative) qu'on verra reparaître dans le traité de Rome (1957) — dont est issue la Communauté européenne —, puis dans l'Acte unique et, enfin, dans les accords de Maastricht du 11 décembre 1991.

Les pères fondateurs de la CECA — qui servit de "modèle" originel au développement institutionnel supranational de l'Europe —, voulurent, on s'en souvient, bâtir l'Europe sur le charbon et l'acier et c'est abusivement que l'on vante leur lucidité car ces produits n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur stratégique très relative. Un exemple caractéristique de l'incapacité des technocrates à imaginer que l'avenir puisse être ouvert à des innovations imprévisibles.

Au sommet de ces constructions continentales, les États-Unis et l'URSS de Staline tombent d'accord dès la fin de la guerre pour créer l'ONU (Organisation des nations unies), embryon de pouvoir supranational avec son Conseil de sécurité susceptible de mobiliser des forces armées avec l'appui de l'Assemblée générale pour "punir" un État contrevenant à la Charte internationale suprême. Cette charte, corédigée par les Occidentaux et les Soviétiques, est la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une Déclaration dont on peut se demander quelle est la validité depuis la mort de l'Union soviétique marxiste et qu'il conviendrait de "démarxiser". Mais qui s'y risquera ?

A l'inverse du pouvoir supranational, qui a toujours besoin d'une justification idéologique, le pouvoir national s'enracine naturellement dans l'histoire. Ainsi pourrait-on citer, à l'opposé des déclarations prétentieuses sur les droits universels, la déclaration de 1291 qui a fondé la Suisse : « *Considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et de maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les peuples de la vallée d'Uri, la* Landsgemeine *(assemblée des hommes libres) de la vallée de Schwiz et celle des gens de la vallée inférieure d'Unterwald se sont engagés, sous serment pris en toute bonne foi, à se prêter les uns et les autres n'importe quel secours, appui et assistance.* » Comme le rappelle l'écrivain suisse Peter Bichsel, « *notre développement historique est une réaction permanente contre l'étranger* [2] ».

Plutôt que d'invoquer des "droits de l'homme" métaphysiques et absolus, les Suisses, unis autour d'un pacte fondé sur le sentiment de l'honneur et la fidélité réciproque et conclu dans le but d'une défense en commun contre les agressions étrangères, ont créé un État-nation qui a déjà sept cents ans d'existence et qui reste un modèle de respect des libertés des citoyens. La tradition est supérieure à toute construction artificielle, telle est la leçon historique à retenir. (A cet égard, la Grande-Bretagne pourrait aussi être prise en exemple en raison de son absence de constitution et de son respect traditionnel, coutumier des libertés.)

En France, le principe de l'indépendance nationale n'a pas attendu 1789 pour s'affirmer : quelques siècles auparavant, Jeanne d'Arc l'incarnait déjà. Contrairement aux nations artificielles, comme la Yougoslavie ou la Belgique, qui ne peuvent avoir qu'une histoire courte, les nations qui se sont formées organiquement, sans plan préétabli, mais par le jeu des affinités naturelles, sont en effet éternelles : elles sont le reflet d'un ordre supérieur à la volonté des individus. D'où le caractère sacré et transcendant de la patrie. La notion de patrie, affirmée avec justesse par les chrétiens, n'était cependant pas étrangère aux Grecs qui attribuaient déjà la création de leur Cité à un dieu ou à une déesse.

Quant à la Commission de Bruxelles, dont les origines ne sont certainement pas de nature divine, elle constitue, nous allons le voir, une menace croissante pour les libertés des nations d'Europe.

Une Commission toute-puissante

La Commission exécutive, qui dirige en réalité la Communauté européenne des douze États membres actuels, est un monstre institutionnel sans équivalent dans les régimes démocratiques de ces derniers. L'idée d'une telle Commission est née de la croyance que des technocrates indépendants (lire : irresponsables) gouverneraient nécessairement



Démanteler les États-nations d'Europe au profit de la bureaucratie bruxelloise et de ses 23 600 fonctionnaires, tel est l'objectif inavoué de Jacques Delors. Mais, en fondant l'Europe sur le marché et non sur les peuples, sur l'économie et non sur le politique, le traité de Maastricht n'aura pour résultat que d'affaiblir chacun des États européens sans pour autant renforcer politiquement l'Europe. Incapable de faire entendre sa voix auprès des États-Unis pendant la guerre du Golfe, réduite à ne détenir qu'un poste d'observateur à la conférence de Madrid, impuissante à régler le problème yougoslave, toujours prête à s'incliner devant les diktats américains comme ce fut le cas lors du renouvellement de la PAC, l'Europe supranationale et technocratique n'est qu'un nain politique.

mieux que les gouvernements issus du suffrage universel. Estimant que ces gouvernements étaient encore trop proches des peuples et de leurs passions, on a jugé préférable, tout en essayant de préserver les apparences démocratiques (souveraineté du Conseil des ministres, responsabilité de la Commission devant le Parlement européen), de concentrer le pouvoir dans les mains de quelques vénérables commissaires, porteurs de la lumière de la Raison venue des bureaux des dizaines de milliers de fonctionnaires européens installés à Bruxelles.

C'est ainsi que la Commission, aujourd'hui présidée par Jacques Delors, est aux commandes de l'appareil supranational européen. Elle fait exécuter les lois, appelées règlements et directives, de la Communauté. C'est d'ailleurs à elle seule que revient l'initiative de proposer des textes au Conseil des ministres, lequel ne peut débattre d'un sujet si celui-ci n'a pas été préalablement inscrit à l'ordre du jour par la Commission !

Autre privilège exorbitant : le traité de Maastricht précise que la Commission peut convoquer le Conseil des ministres (article 147 du traité). Ainsi ce sont les fonctionnaires qui convoquent les ministres ! Quant à la durée du mandat des membres de la Commission, qui était de quatre ans, M. Delors a obtenu qu'elle passe à cinq ans. Ainsi, tandis que la présidence du Conseil est soumise au changement tous les six mois, la Commission bénéficie d'une grande stabilité.

C'est la Commission, et non le Conseil des ministres ou le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement — théoriquement l'organe suprême de la Communauté —, qui dirige les dizaines de milliers de fonctionnaires européens. Quant au Conseil des ministres, il ne peut guère qu'entériner l'essentiel de ce qu'on lui propose. Heureusement, il faut le rappeler, il a toujours la possibilité d'imposer son veto et même de refuser certains rêves bruxellois : c'est là en quelque sorte la seule garantie qui reste aux nations face à ce pouvoir technocratique supranational (récemment, ce sont surtout les Anglais qui ont exercé ces pouvoirs). M. Delors, cependant, se félicite de voir que le Conseil entérine 80 p. cent de ses propositions : n'est-ce pas là la preuve que le pouvoir supranational européen est bien de nature technocratique ?

D'autre part, le traité de Maastricht propose dans son préambule que soient renforcées la *démocratie* et l'*efficacité*. Une rédaction qui révèle clairement la philosophie du président Delors : selon lui, en effet, la démocratie est la concession faite aux peuples pour qu'ils puissent exprimer leurs passions, une sorte de soupape de sécurité, alors que l'efficacité se situe bien évidemment ailleurs, c'est-à-dire dans les bureaux des hauts fonctionnaires. On comprend ainsi que le président Delors ait tenté, chaque fois que c'était possible, de sauver l'Union soviétique de M. Gorbatchev. Car l'Union soviétique, c'était l'État-continent, hostile aux nations et dont les rênes étaient entre les mains des fonctionnaires du Plan (l'idéologie marxiste s'était affadie au fil des ans).

En page 3 du traité de Maastricht, il est également rappelé que le Conseil européen est l'organe suprême de la future Union européenne : c'est lui qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des États membres ainsi que le président de la Commission. M. Delors, haut fonctionnaire, a donc rang de chef d'État !

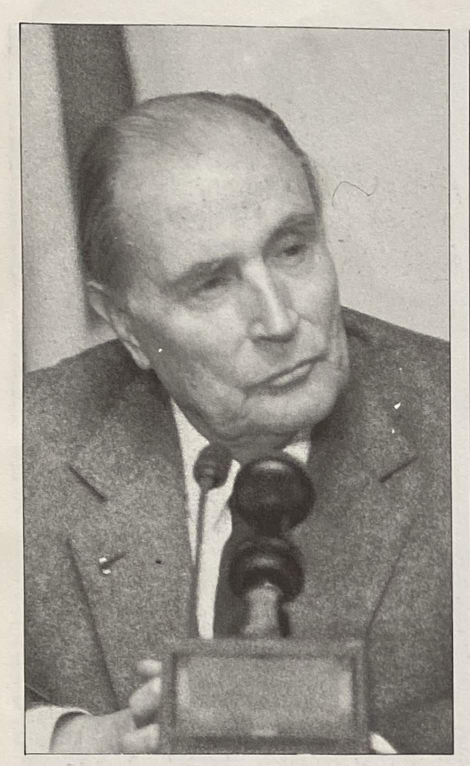
Cette volonté de puissance illimitée de la Commission apparaît d'ailleurs discrètement à l'article F du titre 1 des Accords : « *L'Union se dote des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.* » Une phrase qui justifie le "paquet Delors", c'est-à-dire son projet d'acccroître de 30 p. cent le budget de la Communauté.

Alors que, dans une constitution, les organes de l'État sont définis par leurs compétences, ceux de la Communauté voient leurs pouvoirs définis en termes d'objectifs à atteindre. Une situation qui permet à l'autoritarisme et au dirigisme socialisants de se livrer à tous les débordements.

On retrouve du reste cette "faute" rédactionnelle, commise par rapport au droit constitutionnel classique, dans le traité CECA, le traité de Rome et l'Acte unique, ce qui montre à l'évidence qu'une même pensée technocratique maintient la ligne depuis plus de quarante ans.

Autre notion perverse : celle d'"acquis communautaire". Rien de ce qui a été transféré à Bruxelles ne peut revenir au niveau national, même si ce transfert se révèle une erreur.

Alors qu'en situation normale, le principe de subsidiarité tend à rapprocher le plus possible des citoyens ce qui est mal géré au sommet, à Maastricht on a adopté un "principe de subsidiarité inverse" : tout ce qui n'est pas européen peut le devenir s'il s'agit de renforcer l'efficacité des États membres.



Le 1er janvier 1996, la règle de l'unanimité doit être supprimée entre les Douze au profit de celle de la majorité : l'intérêt national devra donc s'incliner devant la bureaucratie bruxelloise. Maastricht et son gouvernement supranational préfigurent l'État européiste, lui-même pierre angulaire du futur État mondial. La fin de la France des provinces — « *républiques dans un royaume* » selon l'expression de Maurras — marquera l'avènement d'une citoyenneté européenne, d'inspiration cosmopolite. Une citoyenneté qui déniera aux peuples le droit à disposer d'eux-mêmes en réfutant cette notion même de peuple au nom d'une idée de l'homme enfant sans foyer ni racines d'une planète-cité peuplée d'immigrés, puisque, aussi bien, immigration et européisme représentent les deux faces d'une même médaille. (Sur la photo : François Mitterrand à Maastricht.)

Au mépris de la souveraineté nationale

C'est toutefois dans leur deuxième partie, intitulée "La citoyenneté de l'Union", que les accords de Maastricht comportent le plus de danger pour la souveraineté nationale. Ce texte prévoit en effet de donner le droit de vote aux étrangers communautaires non seulement au niveau municipal, mais également aux élections au Parlement européen, le caractère politique de ces élections ne pouvant être nié. De plus, le Conseil aurait la possibilité, sur proposition de la Commission, d'« *arrêter des dispositions tendant à compléter ces droits* ». Cette petite phrase ne signifierait-elle pas que, sur proposition de la Commission, les immigrés du tiers monde pourraient eux aussi devenir éligibles ?

Il s'agit donc bien de s'attaquer au principe même de la souveraineté nationale et le président socialiste de la Commission de Bruxelles Jacques Delors se révèle, même s'il cherche à donner le change, un adversaire résolu de la démocratie fondée sur la nation, création naturelle de l'histoire. A ceux qui auraient encore des doutes, rappelons qu'au lendemain du putsch de Moscou en août dernier, M. Delors confiait à un hebdomadaire français que les "putschistes" pourraient trouver une voie moyenne entre le communisme d'autrefois et l'aventure et que leur mérite serait de parvenir à étouffer ces revendications nationales qui constituent, selon lui, la menace la plus grave pour l'Europe de demain.

C'est pour les mêmes raisons que le président de la Commission était opposé à l'indépendance des pays Baltes ainsi qu'à celle des Slovènes et des Croates libérés du joug communiste. « *Je ne plaide pas pour l'intégration à l'Ouest pour plaider la désintégration à l'Est* », déclarait-il, ignorant superbement les résultats — de l'ordre de 90 p. cent en faveur de l'indépendance — des référendums slovène et croate.

La création d'États-continents supranationaux est, aux yeux des idéologues mondialistes, la condition nécessaire à l'avènement à terme d'un gouvernement mondial. Pourtant, dans son « *projet de paix perpétuelle* », le philosophe Kant estimait que l'existence d'un État mondial constituait pour l'humanité l'une des plus lourdes menaces de tyrannie, et donc de révoltes et de guerres. Selon lui, il fallait, si l'on voulait faire régner la paix, en premier lieu éviter la création d'un pouvoir mondial qui aurait tous les défauts du monopole, défauts encore aggravés par le fait qu'il bénéficierait de l'appui d'une force armée ; ensuite s'assurer que les peuples contrôlent leurs gouvernants, les gouvernements irresponsables étant souvent plus fauteurs de guerre que les autres (à cet égard, la Suisse est un bon exemple du contraire). Enfin, toujours selon le philosophe, qui voyait dans l'immigration une source de conflits redoutable, il fallait refuser une immigration qui ne recueillerait pas le consentement des indigènes, car, rappelait Kant, le droit d'être accueilli en voyage ne vaut pas droit d'installation. Les mondialistes qui prétendent contrôler l'humanité par le haut ignorent hélas tout de ces réalités.

Pourtant, notre civilisation de justice et de liberté ne s'est pas bâtie sur ce principe d'empire multiculturel. Les Grecs eux-mêmes, dont le pape Pie XII disait qu'ils avaient fondé notre civilisation et que le christianisme s'était greffé sur leur culture (il est vrai que les juifs appelaient les premiers chrétiens la secte helléniste), étaient organisés en cités au patriotisme ombrageux. Rome aussi était à l'origine une cité construite sur ce modèle et elle n'a bradé que tardivement, à l'époque impériale, sa citoyenneté par le décret de l'empereur aux origines allogènes qu'était Caracalla. Et c'est sous la chrétienté que l'Europe s'est à nouveau organisée en cités et en nations. Ainsi les nouvelles cités de l'Est étaient reconnues par l'Église au fur et à mesure de leur christianisation avec la fondation d'un archevêché propre (Guierzno pour la Pologne, Prague pour la Bohême, etc.).



Les guerres, les injustices économiques et sociales et, aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'environnement sont à l'origine du mythe d'une humanité unie et fraternelle régulée par le marché et policée par l'État universel. Ce rêve d'un retour à un éden perdu a présidé à la naissance de tous les organismes supranationaux mondiaux, de la SDN (Société des nations) à l'ONU (Organisation des nations unies). Aucun de ceux-ci n'a cependant atteint les buts que leur avaient assignés leurs fondateurs. La SDN a débouché sur la Seconde Guerre mondiale et l'ONU ("le machin", comme devait l'appeler le général De Gaulle) a donné l'exemple le plus pitoyable de ce que pourrait être le futur gouvernement mondial : une bureaucratie dont l'alternative serait l'impuissance (atteintes aux droits de l'homme, famine, occupation illégale de territoires comme au Tibet, etc.) ou le rôle de "gendarme planétaire" au service des États-Unis d'Amérique, donc du plus fort, comme lors de la guerre du Golfe. Les statuts de l'ONU ne stipulent-ils pas que « *la meilleure méthode est de confier la tutelle des peuples aux nations développées* » ?

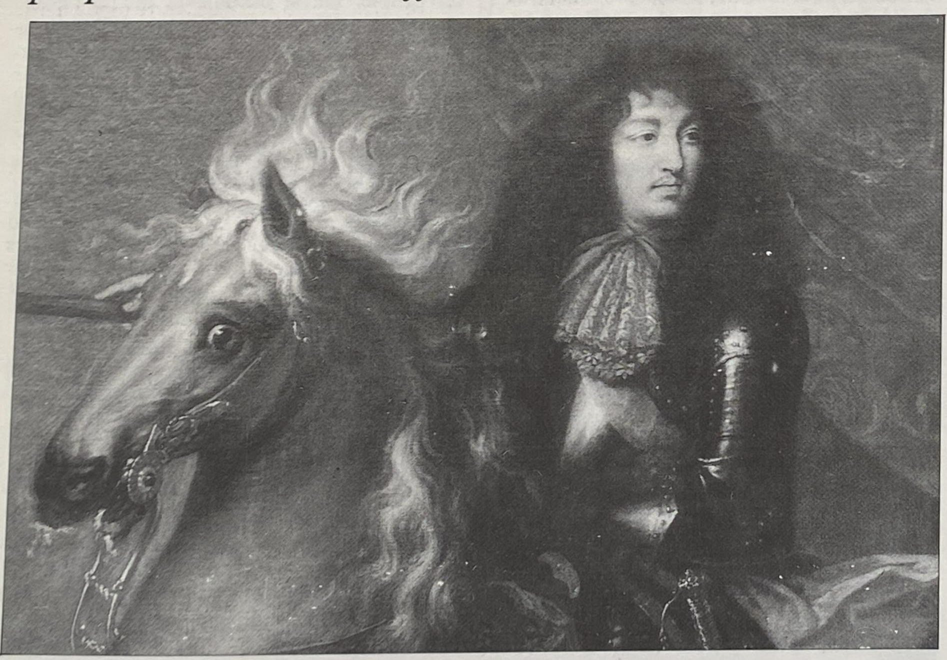
Notre civilisation est, ne l'oublions pas, fondée sur le principe du patriotisme de citoyens libres et non sur celui d'un empire multiculturel dirigé par des scribes selon le modèle oriental. Aussi la supranationalité technocratique et cosmopolite est-elle un principe contraire à l'essence même de notre civilisation. ■

1. Élise Marienstras, *les Mythes fondateurs de la nation américaine*, Éditions Complexe, Paris, 1992, p. 14.
2. Peter Bichsel, *Des Schweizers Schweiz*, Arche, Zurich, 1984.

L'État nécessaire

par Pascal Gannat

L'avènement des grandes idéologies s'est traduit par une remise en cause profonde de l'État souverain considéré comme le garant de la nation, le défenseur des intérêts du peuple : le marxisme en faisant de l'État le serviteur du parti et du communisme, dans l'attente de la réalisation de la société sans classe ; le libéralisme en réduisant l'État au rôle d'agent économique au service de la régulation du marché mondial. L'application de ces deux conceptions, en détruisant les États souverains, n'a fait qu'affaiblir les nations et fragiliser, voire diluer, les peuples. Car, si l'État souverain n'est pas une nécessité en soi pour leur survie, rares cependant sont les peuples qui ont pu se priver d'une telle instance sans dommage pour leur devenir. L'État souverain ne saurait non plus être considéré comme une fin en soi, à l'instar du fascisme qui en avait fait une religion. Il n'en est pas moins l'instrument de la liberté et de la souveraineté des peuples. Sa disparition au profit d'une nomenklatura de type communiste ou d'une technocratie pseudo-libérale constitue l'un des événements les plus graves de ces derniers siècles, car il préfigure la mort des peuples. États souverains et peuples libres sont en effet indissociables.



C'est Rome qui sera la première à concevoir la notion d'État à travers la *Res publica*. Mais il faudra ensuite attendre les Capétiens, après la brève parenthèse carolingienne, pour que se mette en place l'État souverain. Un État qui trouvera son apogée sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII. Cette instauration suivit de près l'arrêt des grandes invasions et l'installation définitive des peuples européens sur leurs aires géographiques actuelles. Avec Louis XIV (ici, sur le tableau), l'État devait se muer en un État absolutiste que symbolise la formule célèbre, non formellement établie : *« L'État, c'est moi. »* Un État qui affichera d'ailleurs en même temps une première volonté d'interventionnisme avec Colbert.

La chronique dit qu'en 751, alors qu'il avait fait la preuve de son incapacité, le dernier roi franc mérovingien Childéric III fut détrôné avec l'approbation du pape qui déclara : « *Que Pépin soit fait roi, afin que l'ordre ne soit point troublé.* » Ce fut le début des Carolingiens.

De même, Hugues Capet devint roi des Francs au détriment de l'héritier légitime par la filiation, car, là encore, par nécessité politique, on choisit Hugues, duc de France, parce qu'il incarnait le mieux la souveraineté nécessaire à la survie du royaume des Francs.

Un principe supérieur à tous les autres

De ces deux moments de notre histoire, il ressort deux leçons politiques : d'une part, la légalité ne suffit pas à légitimer le pouvoir, et, d'autre part, la légitimité s'appuie sur la souveraineté et, donc, sur les institutions qui lui donnent forme. Ainsi, même à des époques lointaines de notre histoire où nos institutions étaient loin d'avoir leur complexité actuelle, ni même leur ancienneté de fonctionnement et d'élaboration théorique, la notion de l'État et son maintien justifièrent l'abandon des pratiques habituelles de succession familiale du pouvoir.

A partir des rois capétiens, et dès le premier d'entre eux, la France s'est fondée en tant que communauté sur le principe de l'État, supérieur à tous les autres. Afin d'en assurer la pérennité, Hugues fit sacrer son fils de son vivant, manifestant de la sorte que le trône n'était plus désormais une propriété héritée, mais une charge publique. Dans le serment de son sacre, Capet déclare : « *Je promets de distribuer au peuple qui nous est confié selon ses droits.* »

Dès cet instant, en date du 3 juillet 987, commence l'aventure française au sens où nous l'entendons avec le recul du temps, par cette alliance particulière à notre pays d'une institution familiale monarchique avec les "peuples" de France, destinés à se fondre progressivement dans le creuset de l'État national.

Le principe de l'État posé, la France acquit cette solidité institutionnelle qui lui permit, dans les moments les plus difficiles, de se rassembler et de se sauver, à partir de ce principe même.

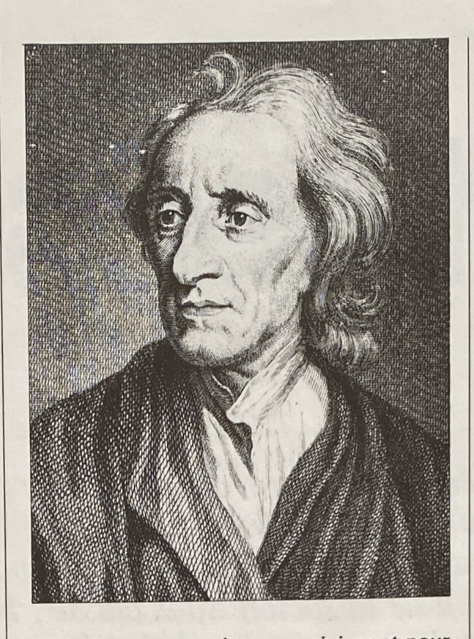
Le peuple français, depuis un millénaire, s'est donc forgé, à travers la construction de son État, l'instrument de sa liberté et de sa souveraineté, en même temps que le cadre des libertés de chacun de ses membres, dont le mot franchise, dans ses différentes acceptions, décrit l'étendue de la signification.

C'est d'ailleurs dans cette conception d'institution étatique au service du peuple que réside le sens de la mission de Jeanne d'Arc : celle-ci n'eut en effet de cesse de faire couronner le dauphin, afin de rétablir non pas tant la continuité monarchique, qui eût pu fonctionner avec un roi anglais d'ascendance maternelle française, mais un principe de légitimité française à la tête de l'État.

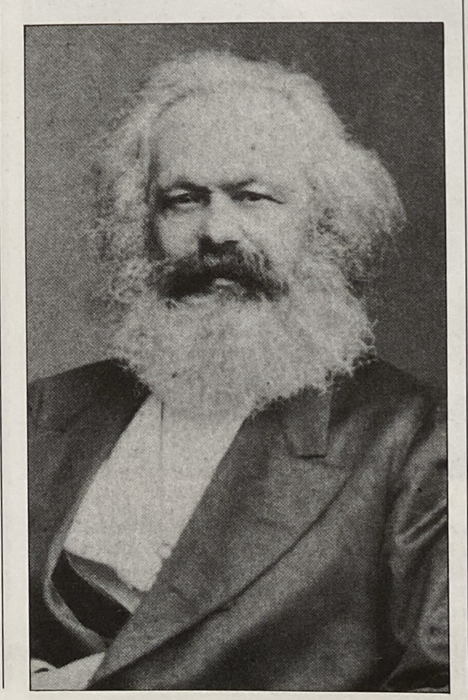
Quoi que l'on puisse penser de la philosophie des Lumières, anti-traditionaliste et gnostique, qui présida aux grandes décisions de la Révolution française, il faut constater qu'elle garde de l'ordre ancien l'idée supérieure de la "chose publique", cette *Res publica* dont la mention figurait sur certaines pièces de monnaie du roi Louis XIV.

Dans le même ordre d'idées, lorsqu'en 1940, la défaite consacra l'échec politique et social de la IIIe République, c'est encore autour de la notion d'"État français" que la majorité des Français surent trouver la certitude de la pérennité de la France, malgré les vicissitudes cruelles qui déclenchèrent la Révolution nationale.

Peut-être pourrait-on expliquer la manie constitutionnaliste du peuple français, depuis 1789, par cet attachement instinctif et viscéral à l'État qui fait qu'en dépit de l'instabilité des régimes successifs, il faut préserver cet héritage de notre histoire. Dans ce sens, la construction fédéraliste de l'Europe prévue par le traité de Maastricht, si elle parvient à son terme, entraînera une mutilation véritable de notre âme nationale telle que notre peuple l'a exprimée à travers son histoire. On voit bien qu'il y a plus qu'un débat technique ou juridique : qu'importent les modalités et la méthode si la mort annoncée est l'aboutissement inéluctable du processus fédéraliste européen. Il y a là cependant la possibilité d'une résistance française : jamais notre peuple n'a jusqu'à présent accepté d'être dépossédé durablement de son État souverain.



Libéralisme et marxisme se rejoignent pour jeter l'opprobre sur l'État considéré comme un mal nécessaire, provisoire et donc destiné à disparaître. Théoriciens du "contrat social", John Locke (ci-dessus) et ses successeurs prônent la fin de l'État au nom du libre arbitre des individus et du marché ; Marx (ci-dessous) et ses disciples le condamnent au nom de la constitution de la société sans classe fondée sur cette réflexion de Lénine : « *Tant que l'État existe, il n'y a pas de liberté, quand régnera la liberté, il n'y aura plus d'État.* » Les premiers voient dans l'État souverain, la nation et le peuple qu'il incarne, des freins naturels à la montée des valeurs marchandes et les seconds distinguent dans l'État capitaliste, libéral et bourgeois l'adversaire du prolétariat. Mais en réduisant la société à un pur marché, les libéraux ont ravalé l'État au rang d'auxiliaire et d'agent omnipotent de l'économie ; quant aux marxistes, pour faire coïncider le rêve avec la réalité de ce dernier, ils l'ont transformé en un immense instrument coercitif et totalitaire. En niant les peuples et les nations, libéraux et marxistes ont obtenu le contraire de ce qu'ils préconisaient : un État qui, bien que nié, s'est hypertrophié.



Fin de l'État, fin des peuples

Mais derrière les faits se dissimulent les idées-mères. Le mondialisme, qui tend, à partir d'un messianisme technocratique, à imposer un gouvernement global devant lequel devraient s'effacer les peuples appelés à se fondre dans l'"Humanité", fonde son désir d'imperium sur des courants idéologiques anciens et qui semblent aujourd'hui triompher : le projet de la fin des peuples par disparition de l'État n'est pas chose nouvelle.

Rousseau, dans *le Contrat social* (Livre VII, chap. IX), énonce l'inversion totale du politique et du rôle de l'État : « *Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la liberté et l'égalité. La liberté parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État ; l'égalité parce que la liberté ne peut subsister sans elle.* »

Posé ainsi, le rôle politique de l'État est annihilé, puisque les buts proposés, l'égalité et la liberté, relèvent d'un autre ordre que ceux des plus typiques du politique. Comment ne pas voir en effet que la morale, ou encore la religion et surtout l'économie, peuvent tendre à la même fin ? En supprimant la notion de la fin spécifique du politique, celle du bien commun, Rousseau et avec lui la philosophie des Lumières ont tué l'idée de l'État au service du peuple. De là découle la fin de l'État comme organe de la société chargé d'assurer la sécurité intérieure et extérieure qui permettront le "bien vivre" de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote ou la *bona vita* de saint Thomas, ou encore le "bien de l'État" selon Hegel. L'harmonie et la concorde indispensables à toute communauté sont niées au profit de catégories vagues et idéologiques qui ne permettent plus ce qu'exige toute vie communautaire et nationale : une identité de sentiments et de conception collective. Sans cette identité, le fait national et l'État national n'ont plus d'objet, puisque l'idée même de patrie qui leur donne leur substance culturelle, ethnique, religieuse, linguistique, etc., n'est plus retenue.

Cela est si vrai que, dès la Révolution française, la théorie rousseauiste a révélé ses limites politiques : par souci d'un moralisme sans doute encore imprégné de sentiment chrétien, les révolutionnaires voulurent faire de la personnalité individuelle le seul sujet de la liberté et de l'égalité, en éliminant la personnalité sociale de l'homme. Cela est particulièrement visible dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont l'intitulé sous-entend que l'on peut être homme sans être citoyen. De cette ambiguïté fondamentale est née la Terreur, qui voulut faire de l'État le seul sujet de la liberté, entraînant la révolution libérale de 1789 vers les limites du socialisme de 1793. En effet, alors que la propriété individuelle est définie

dans la Déclaration comme « *un droit inviolable et sacré* », quatre à cinq ans plus tard, Robespierre ne voit plus dans la propriété que « *le droit qu'a chaque citoyen de jouir de la portion de bien qui lui est garanti par l'État* ». Babeuf n'est pas loin.

Entre 1789 et 1793 sont contenues les deux grandes tendances, libérale et socialiste, qui, niant le caractère social de l'homme, soit le réduisent à n'être plus qu'un individu amputé et dépourvu de toute dimension collective — c'est le libéralisme politique —, soit, transférant à l'État ce qui appartient au peuple, dénient à l'État tout rôle politique pour n'en faire qu'un gestionnaire de l'économique.

Dans les deux cas, la mort de l'État en tant qu'expression du politique va conduire à le détacher des réalités historiques nationales.

L'État socialiste asservi par le Parti

Cet aspect a été insuffisamment dénoncé dans les deux tendances de la philosophie matérialiste moderne. On a cru que l'État socialiste, c'était trop d'État, alors qu'en réalité le socialisme consacre la fin de l'État. On a également pensé que le libéralisme politique, par le jeu de la démocratie représentative, donnait à l'État sa juste place, alors qu'il tend à substituer le marché à l'État. En effet, dans leur volonté commune d'assurer l'égalité et la liberté telles que définies par Rousseau, socialisme et libéralisme politique, ne pouvant annuler les inégalités de nature ou supprimer les disparités de liberté inhérentes à toute vie sociale, se sont attachés à ne considérer que la sphère économique, évacuant ainsi le rôle de l'État et n'envisageant nullement une réflexion préalable sur la nation, le peuple, la communauté.

En ce qui concerne le socialisme marxiste, il a entraîné une rupture radicale avec les socialismes utopiques et sentimentaux qui remplaçaient l'État par une sorte d'anarchisme idéal, dont le fouriérisme représente le modèle intellectuel. En affirmant qu'historiquement la justice de la période bourgeoise, puis prolétarienne, se fonde sur la force, Marx avait conclu à la nécessité de la suppression de l'État. Il l'envisage totalement réalisée lors de l'instauration de la société sans classe, dans la phase communiste.

Mais le léninisme a imposé la conception d'un parti communiste qui s'est identifié *de facto* à l'État. En effet, alors que, pour Marx, toutes les idéologies sont des superstructures, pour Lénine, le marxisme échappe à toute critique et le parti et son appareil répercuteront au sein du peuple, par le biais de l'État, la pensée scientifique socialiste marxiste : la nomenklatura devient donc le pédagogue du peuple puisqu'elle possède le "savoir". L'État n'est plus alors qu'un relais organisationnel et administratif entre le parti et le peuple. Un relais qui doit cependant être fort, puissant, efficace pour contraindre le peuple à la raison.

Voilà comment la terreur et l'extermination des peuples découlent de la mort de l'État en système communiste. Le peuple ne peut en effet plus compter sur la loi, puisque celle-ci n'est plus destinée à protéger les personnes : le droit dépend de l'idéologie. La loi est mise au service de l'État, et celui-ci au service du parti. La nation et le peuple n'ont plus de reconnaissance théorique : d'où la création *ex nihilo* d'une fraternité entre camarades dans laquelle les citoyens n'ont aucune part. C'est une communauté recréée, voulue par le parti et remplaçant la communauté naturelle que sont les nations et les peuples. Les frères et les camarades n'ont plus de père et de filiation, ni de mère et de patrie. En tuant l'État, le communisme a tué les peuples. Cela explique que les nations ayant subi le plus longuement le constructivisme socialiste aient tant de mal à sortir du communisme.



Pour rassembler des peuples différents, « *tout État se doit de créer une utopie* » écrivait Ernst Jünger. Tel fut le cas de l'URSS avec son drapeau rouge et ses "héros de la Révolution". Les événements qui agitent aujourd'hui la Russie (sur la photo : une manifestation contre Eltsine) démontrent que, si la dislocation de l'État soviétique — État-providence et État totalitaire — était devenue un impératif pour les peuples qu'il avait abaissés et asservis, l'incapacité actuelle de ce pays et des autres peuples de l'ancien empire communiste à se constituer un État souverain hypothèque gravement leur avenir. L'État est une nécessité, plus encore, un besoin. Boris Eltsine lui-même n'est pas encore parvenu à recréer les conditions permettant de fonder un État. Une situation dramatique pour les Russes car il n'est pas de peuple heureux sans État souverain.

L'État libéral à la remorque de l'économie

Que le communisme semble en voie de disparition ne doit cependant pas nous laisser croire que les peuples qui n'ont pas connu le totalitarisme marxiste-léniniste ne courent pas le risque de se voir privés un jour de leur souveraineté étatique et, donc, du moyen principal de poursuivre leur destin historique. La tentative d'instauration d'un "nouvel ordre mondial" passe en effet par la suppression des États en tant qu'expression politique des peuples et permet de mieux comprendre la parenté originelle entre le socialisme et l'idéologie libérale politique.

La guerre du Golfe a prouvé combien le sort des peuples est de peu d'importance dans les décisions des grandes puissances, qu'il s'agisse du peuple irakien, mais également du peuple koweïtien pour lequel fut théoriquement organisée cette "guerre du droit". Car les lois du marché du pétrole ont plus de force que les règles du droit, l'apathie des mêmes grandes puissances à l'égard des peuples de l'ex-Yougoslavie suffisant à le démontrer.



« *Tout dans l'État, rien contre l'État, rien en dehors de l'État* » affirmait Benito Mussolini. A l'opposé du marxisme et du libéralisme qui prônent la fin de l'État, montrant leur désintérêt pour les peuples, le fascisme considère que c'est l'État qui crée la nation et le peuple. « *En ce sens, le fascisme est totalitaire, et l'État fasciste, synthèse et unité de toute valeur, interprète, développe et domine toute la vie du peuple* » précise même Mussolini. Une idolâtrie de l'État qui ne pouvait que conduire à sa déification, lui donnant la place autrefois dévolue aux empereurs romains : « *L'État fasciste, qui est la forme la plus élevée et la plus puissante de la personnalité, est une force, mais une force spirituelle, une force qui résume toutes les formes de la vie morale et intellectuelle de l'homme. Ce n'est pas un simple mécanisme qui limite la sphère des soi-disant libertés individuelles. C'est une forme, une règle intérieure et une discipline de l'être tout entier : elle pénètre la volonté comme l'intelligence.* » Cette exaltation, qui sera à l'origine de l'Italie moderne, ne saurait cependant occulter l'ancienneté du peuple italien. Ainsi, si l'État peut être un moyen de mieux organiser le peuple, il ne constitue pas pour autant une fin en soi.

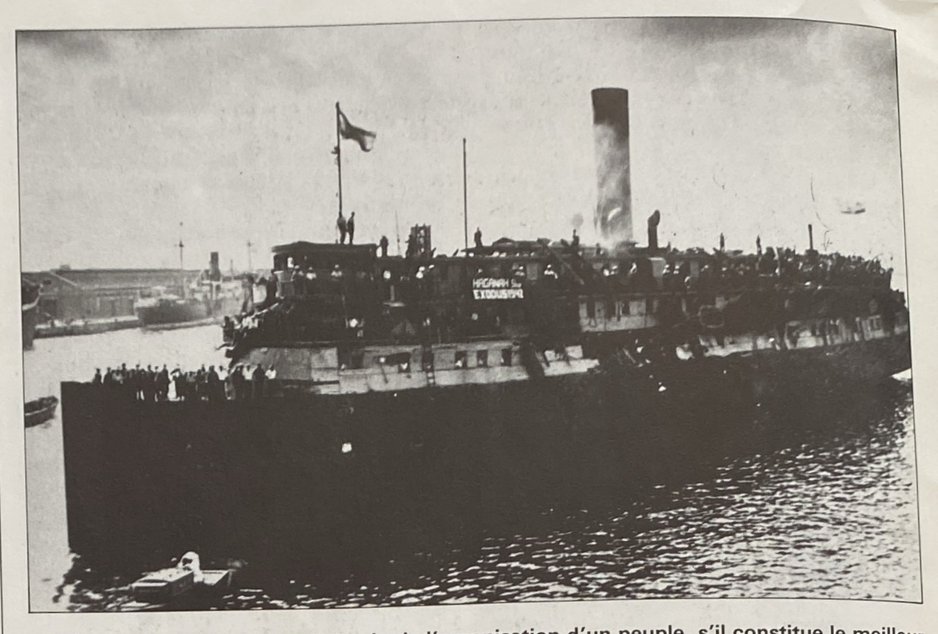
Le *Rapport sur le développement dans le monde 1991* publié par la Banque mondiale rend très explicite le danger que fait courir aux peuples l'idéologie totalitaire du marché. Quelques extraits de ce texte, sous-titré "Le défi du développement", éclairent la nature dangereuse pour les peuples de la seule logique du marché.

Ainsi le rapport commence par poser la question de l'« *interaction entre l'État et le marché* ». Préconisant « *l'intégration mondiale du flux des biens, de services, de capitaux et de main-d'œuvre* », le texte de la Banque mondiale poursuit par l'idée que le développement doit être fondé sur « *un investissement humain bien conçu* » dont le moteur sera « *l'augmentation de la productivité* ». Les pays industrialisés se doivent « *d'ouvrir leurs marchés et de lever les restrictions commerciales* ».

Mais le mondialisme montre sa véritable exigence. Selon lui, l'État doit être minimisé, non pas sur le plan économique, ce qui serait acceptable pour lutter contre le socialisme social-démocrate de la plupart des grandes démocraties, mais sur le plan politique : « *La théorie économique et l'expérience pratique conduisent à prouver que les interventions de l'État auront probablement un effet positif si elles vont dans le sens du marché* [...]. » Mais ensuite apparaît la réduction du rôle de l'État aux domaines les plus secondaires, ceux qui ne concernent pas la souveraineté, pour ne le réserver qu'à l'administration et aux règlements : « *Dans la définition et la protection des droits de la propriété, dans la mise en place des appareils juridique, judiciaire et réglementaire,* [...] *l'action de l'État se situe au cœur même du développement.* »

Ainsi l'État doit suivre le marché et se trouve réduit à n'être plus qu'une structure dépendant du jeu des forces économiques, dont on suppose la justesse et le respect des intérêts nationaux. Dans un tel cadre, l'État n'est plus au service du peuple conçu comme nation et le gouvernement des peuples ne dépend plus des États nationaux. On peut légitimement se demander quelle liberté de choix est laissée aux peuples et surtout dans quelle mesure la logique du marché ne contredit pas la logique démocratique. Autrement dit, la question est de savoir dans quelle mesure le libéralisme économique sans contrôle ni limite ne parvient pas à contredire le postulat du libéralisme politique.

Le rapport de la Banque mondiale se penche également sur la question démographique, essentielle en effet pour appréhender le développement. Il est ainsi évoqué que le planning familial, jugé indispensable par les auteurs du rapport en vertu de la logique malthusienne du Club de Rome, peut être source de contradictions entre les intérêts publics et les intérêts privés : « *La fécondité est le fruit de décisions individuelles, ce qui soulève la question de savoir comment de telles décisions peuvent en venir à être préjudiciables à la société dans son ensemble* [...] *L'incidence de l'accroissement démographique sur le milieu culturel est une autre source de divergence entre les coûts supportés par la société et les coûts supportés par les particuliers* ». Ainsi, s'il le faut, les organisations internationales mondiales devraient pouvoir obliger les États à intervenir sur l'accroissement démographique, malgré l'*incidence culturelle*, c'est-à-dire malgré la culture et l'identité nationale de chaque peuple.



Si l'État est la forme la plus élaborée de l'organisation d'un peuple, s'il constitue le meilleur moyen d'assurer sa souveraineté, il ne se révèle pas pour autant indispensable. L'histoire du peuple juif mérite à cet égard d'être méditée. Privé d'État des siècles durant, on aurait pu croire que ce dernier se serait dilué par intégrations successives. C'est oublier, comme le note Alain Griotteray dans son récent *Retour d'Israël*, qu'« *une nation c'est avant tout le moral d'un peuple. Tant qu'il croit à son destin comme à sa force, la nation est indestructible* ». Et, aujourd'hui, c'est le peuple palestinien, dispersé aux quatre coins du monde, qui en fournit l'exemple en maintenant sa cohésion contre vents et marées. Car les États émanent des peuples et non l'inverse. Ainsi les empires, rassemblements de peuples hétéroclites sous la simple tutelle d'un État, ont toujours fini par échouer dans leur volonté d'unité. (Sur la photo : l'*Exodus*.)

De telles intentions, affichées au nom du marché, sont à rapprocher du titre du chapitre 5 d'un autre rapport publié en 1991 par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et intitulé "Un nouvel ordre humain". Dans ce rapport, il est clairement affirmé que les peuples en voie de développement, parce qu'ils sont pauvres, mettent en danger la sécurité mondiale nécessaire au grand marché mondial géré par les grandes puissances industrialisées. Question : la France et les pays d'Europe sont-ils partie prenante de la gestion de ce marché mondial et, si oui, pour combien de temps encore ? Autre question : l'immigration, vue de New York ou de Washington, n'est-elle pas une des solutions de la gestion planétaire du développement ?

Et si les pays en voie de développement ne participent pas au grand marché mondial, leur immigration ne va-t-elle pas entraîner dans les pays industrialisés d'accueil une régression qui fera, à leur tour, exclure ces derniers de la gestion mondiale du développement ?

De toute évidence, la loi du marché, mondialisée et globalisée, vise à tuer l'État national dans son sens politique ; la loi du marché mondial, utile peut-être pour le maïs ou le pétrole, peut conduire à la mort, démographiquement planifiée, de certains peuples, ou à leur dilution culturelle, ou à leur dissolution politique. Entre ces trois maux, leurs États asservis ne permettront sans doute plus à ces derniers de choisir le moindre...

On le voit, le recul de l'État conduit au recul de la rationalité, c'est-à-dire de l'application de la raison et de son adéquation au réel. En créant la peur panique de l'an 2000, le Club de Rome a fait croire aux peuples occidentaux qu'ils devaient abdiquer leurs volontés nationales au profit d'organismes mondialistes et internationaux.

N'y a-t-il pas dans cet abandon un retour aux peurs tribales, à une sorte de vaudou social tel que Bertand de Jouvenel le décrit dans *Du pouvoir*, lorsqu'il évoque la pratique du Dukduk dans l'archipel Bismarck, pratique qui rend possible la main mise sur la société du pouvoir occulte et magique de quelques "sages" terrorisant leur tribu, triomphe de la superstition la plus totale ? L'État national demeure donc pour les peuples un moyen, mais aussi une exigence collective qui, surmontant les circonstances historiques, permet de concilier les valeurs universelles de l'humanité avec les intérêts des peuples et des communautés.

Sans cela, au nom des idéologies, on en reviendra aux périodes de décomposition historique, celles où les barbares s'attaquent à l'empire de la civilisation, parce que l'État n'assume plus son rôle. C'est à ce moment que chacun fait justice soi-même et que les peuples se détruisent entre eux.

La fin de la rationalité de l'État, c'est le retour à la barbarie. ■

L'ÉTAT expression du politique

par Philippe Mortimer



Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu (1585-1642). Il incarnera le devoir d'État et la raison d'État, concepts qu'il subordonnait entièrement au bien des sujets et qui se trouvent résumés dans la célèbre formule : « *Pour le Roi parfois, pour l'État souvent, pour la France toujours.* » Faire respecter l'État, pour servir non pas l'absolutisme royal, mais le peuple, tel fut le sens de son action dirigée contre la noblesse et le Parlement. Rendre l'État au peuple et à la nation en le débarrassant de la tutelle des lobbies et des factions qui l'exploitent, tel doit être l'objectif majeur d'une politique de restauration de l'État souverain.

Restaurer l'État dans son rôle et sa dimension en tant qu'État souverain ne saurait résulter seulement d'un toilettage de ses missions, d'une réduction de ses dépenses ou d'une diminution du nombre de ses agents. Ce serait confondre les conséquences avec les causes de la crise qui le frappe. Le rétablissement de l'État souverain suppose en premier lieu la restauration de l'idée de nation puisque la vocation principale de l'État est justement de garantir la continuité de cette dernière dans l'espace et dans le temps. Ce qui signifie qu'il faudra revenir sur la conception nocive qui consiste à ne voir dans la société qu'un simple agrégat d'individus interchangeables sans racines ni culture. Ce rétablissement de l'État souverain ne saurait non plus se faire sans une restauration du politique puisque l'État a pour rôle non pas, comme on le croit aujourd'hui, de gérer, mais de gouverner. Cela suppose de remettre l'économie à sa juste place comme moyen et non comme fin de la société et de dégager l'État des tâches innombrables et subalternes qu'il assume actuellement alors qu'elles ne le concernent pas. Et parce que l'État renvoie au politique, c'est-à-dire au gouvernement des hommes et au destin des peuples, il ne saurait retrouver sa place qu'à condition précisément d'être souverain, en somme au-dessus de toutes les autres fonctions sociales.

La restauration de l'État souverain ne peut se dissocier du retour d'un nouvel équilibre social puisque, dans notre pays, l'État renvoie toujours à la nation.

Une telle restauration signifie d'abord une remise en ordre des valeurs et, plus précisément, le retour à la primauté de l'ordre des fins sur celui des moyens. Aussi implique-t-elle une profonde rénovation spirituelle.

L'État ne saurait en effet constituer en lui-même sa propre fin car, il faut le rappeler, il ne tire pas sa souveraineté de son pouvoir : bien au contraire, la légitimité de son pouvoir provient de ce qu'il reste l'instrument de fins qui le dépassent.

Première étape de sa renaissance, l'État doit donc retrouver le sens de sa mission.

Retrouver le sens de sa mission

Si la nation, comme l'analysait Renan, est aussi un "principe spirituel" et une volonté de vivre ensemble, l'histoire de France montre qu'il revient à l'État de l'organiser.

L'État souverain, par vocation, implique de mettre en forme « *une certaine idée de la France* », comme l'invoquait Charles De Gaulle, et non de se perdre dans une gestion de la France. Car l'idée appartient au domaine des fins et la gestion à celui des moyens.

Dans une société ordonnée, l'État ne saurait se situer partout ni nulle part, mais au-dessus. L'État omniprésent et omnipotent traduit, on l'a vu, la pathologie collectiviste et

l'étouffement de la société par la bureaucratie. L'État impotent, qui délaisse la cité tout en prétendant gérer la société, correspond à une autre imposture.

L'État souverain se situe au-dessus car il se définit non par l'étendue de ses prérogatives, mais par le fait que celles-ci s'exercent dans un domaine qualitativement et hiérarchiquement plus élevé que celui des autres fonctions sociales.

Il faut d'ailleurs à cet égard rompre avec la sociologie naïve qui réduit la nation à une simple agrégation d'atomes sociaux ou de volontés individuelles. Car, nous le savons, la nation ne découle pas de la simple addition de ceux qui occupent son territoire mais se définit surtout par sa dimension temporelle, par sa continuité culturelle et ethnique. Loin d'être seulement la résultante du "plébiscite" de ceux qui se trouvent aujourd'hui sur son sol, elle est un produit et non une addition : le produit de l'effort des générations passées qui ont modelé sa géographie, sa langue, sa culture, son histoire.

L'État ne rend pas n'importe quels services. Et l'on ne peut se contenter, à la manière de certains, de définir l'État comme un producteur de services non marchands ou comme le garant de la liberté des contrats, car cela revient à lui assigner une fonction purement négative : celle de "produire" subsidiairement ce que le marché ne peut ou ne veut pas réaliser. Du reste, on a vu ce que donnait cette logique : l'État spectateur et bientôt complice de la désagrégation de la nation... Même le droit, la sécurité ou la justice, avec ou sans majuscules, ne peuvent suffire à déterminer le champ d'action de l'État, car ces concepts ne signifient rien en eux-mêmes, contrairement à ce que veulent faire accroire les adeptes de la religion des droits de l'homme. Ces valeurs ne peuvent en effet venir à l'existence que par la médiation d'une identité particulière.

La vraie mission souveraine de l'État, en France, consiste à garantir non pas n'importe quel "Droit" abstrait, mais bien les droits des Français, non pas à assurer n'importe quelle "Sécurité", mais celle du peuple français, non pas à faire régner n'importe quelle "Justice", mais bien un ordre juste entre les Français.

A l'État il revient prioritairement de garantir la continuité de la nation dans l'espace — en particulier de veiller à ce que l'autorité de la nation s'exerce sur toute l'étendue de son territoire — et dans le temps : c'est pourquoi, par exemple, la protection du patrimoine culturel ne peut le laisser indifférent.

En d'autres termes, l'État souverain tire sa légitimité et sa spécificité du fait qu'il doit seulement se porter garant de l'intérêt supérieur entendu comme la continuité de la nation. L'État souverain occupe une posture verticale (voir son étymologie) et, comme tel, il doit être un facteur de stabilité, de continuité et de permanence, un axe autour duquel la nation puisse harmonieusement se développer sans se perdre.

Cette conception prévalait d'ailleurs encore à l'origine de la Ve République où elle s'incarnait dans la fonction présidentielle entendue comme l'émanation directe du peuple français, garante « *de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de la Communauté et des traités* [1] » et possédant de ce fait une légitimité supérieure à celle du parlement et, a fortiori, à celle des partis et des féodalités.



Il faut aujourd'hui redonner à l'État sa place, rien que sa place. Pour cela, il est indispensable de rompre avec la conception social-démocrate de l'État-providence qui a prévalu durant ces cinquante dernières années et dont l'échec est patent. Sait-on ainsi que le nombre des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture a été multiplié par deux, tandis que le nombre des paysans était divisé par quatre, que ceux du ministère de la Mer augmentent de 20 p. cent quand les employés de la marine marchande sont divisés par trois ? Pour opérer cette nécessaire mutation, il faudra réduire les dépenses de l'État, briser les monopoles publics, diminuer les impôts, décollectiviser la Sécurité sociale, mettre au pas les féodalités bureaucratiques et syndicales, réformer le statut de la fonction publique, rétablir le droit, la justice et la sécurité. Centré autour de ses fonctions principales, l'État, au lieu de gérer, gouvernera. (Ci-dessus : la Justice, d'après Beccafumi.)

Une rénovation spirituelle

Cette vision de la mission souveraine de l'État constitue un préalable indispensable à une définition plus précise et plus juste de la légitimité et de la subsidiarité de l'action politique.

Seule est légitime la contrainte publique exercée afin de garantir l'intérêt supérieur et la continuité de la nation conçue comme une entité en elle-même et non comme un simple agrégat d'atomes sociaux. Pour le reste, la puissance publique peut sans doute produire des services, mais en quelque sorte comme n'importe quelle autre institution. Elle ne saurait pour ce faire prétendre ni au monopole ni à l'exercice légitime des prérogatives étatiques. A titre d'exemple, lorsque la police force, sous la contrainte réglementaire, les conducteurs d'automobiles à porter leur ceinture de sécurité, l'État exerce sa puissance illégitimement. En effet, aucun intérêt supérieur n'est en jeu, mais seulement la convenance particulière des automobilistes indûment déchargés en l'occurrence de leur responsabilité.

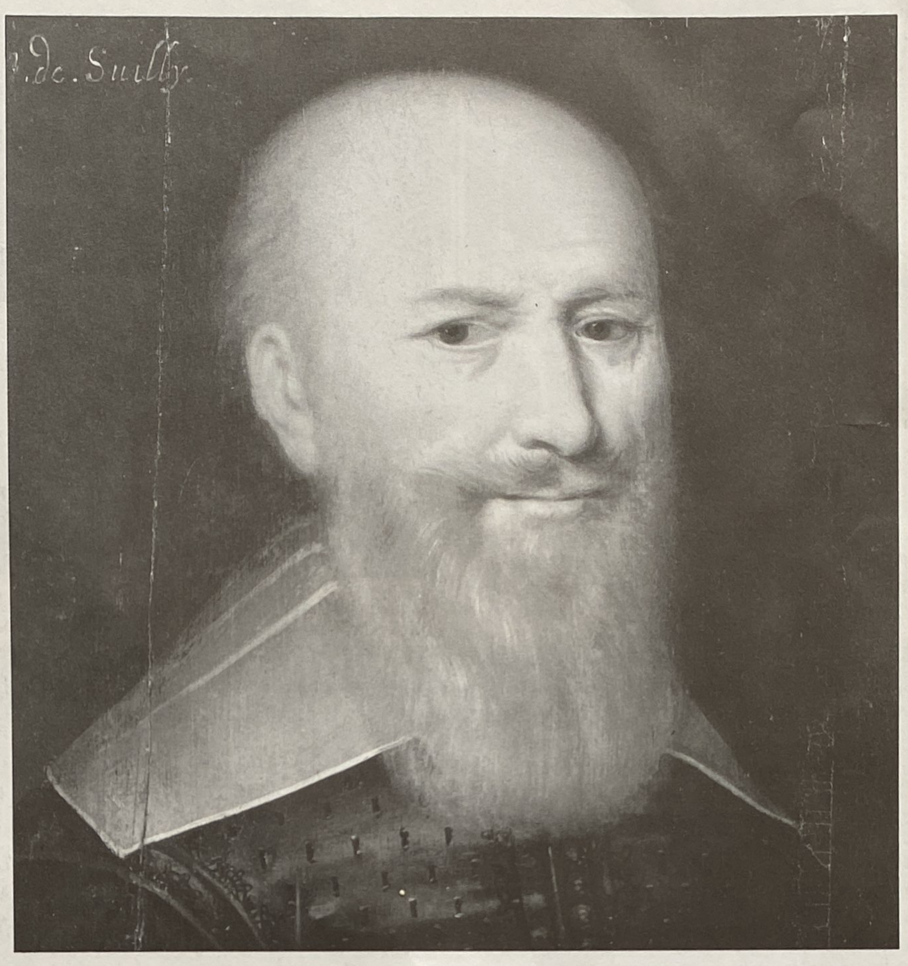
La restauration de l'État souverain passe ainsi par l'affirmation d'une nouvelle morale publique fondée sur une claire conscience des responsabilités du politique vis-à-vis de la communauté nationale. La restauration de l'État souverain ne découle pas en effet, comme on feint de le croire dans les partis de la fausse droite, d'une approche instrumentale et technique de l'organisation, des moyens ou des pouvoirs des administrations : pas plus qu'elle ne résultera nécessairement de la baisse du taux des prélèvements publics ou de la réforme du statut général des fonctionnaires.

Car ces mesures — sans aucun doute justifiées en elles-mêmes — n'auront d'efficacité que si elles s'organisent autour d'une vision cohérente du politique entendu comme le service de la communauté nationale.

L'usurpation réside en effet au cœur de l'État moderne. La prétention de ce dernier à jouer la providence de la société est usurpation. Mais son propre pouvoir se trouve, en retour, usurpé par les clans dont il est devenu le refuge : clan des juges, clan des technocrates, des partis, des féodalités locales, lobbies de la médiacratie ou des prétendues autorités morales. Une situation née justement d'un dérèglement général des normes et, au premier chef, de la perte du sens de la morale politique.

L'État a perdu toute autorité puisqu'il se trouve réduit à ses seuls pouvoirs et n'incarne plus rien de supérieur à la logique de l'intérêt marchand. Par conséquent, la renaissance de l'État souverain sera avant tout le fruit d'une rénovation spirituelle qui, comme telle, ne peut émaner que de son sommet.

« *Le poisson pourrit par la tête* » dit un proverbe. La désagrégation de l'État est le fait de ceux qui en avaient la responsabilité. C'est pourquoi sa renaissance incombera d'abord à ceux qui le dirigeront. A chaque tournant de son histoire, l'État a opéré sa transformation grâce à l'action consciente et déterminée de certains groupes animés de convictions fortes : légistes, intendants, "hussards noirs", syndicalistes ou technocrates. Il en ira de même demain. La restauration de l'État souverain appelle ainsi l'apparition et l'affirmation de nouveaux hommes d'État, de serviteurs de l'État pénétrés d'une authentique foi en leur mission. En un mot, une élite désintéressée, mais dévouée à garantir l'intérêt supérieur de la nation, sa pérennité comme son développement. Ces hommes existent déjà pour l'essentiel. Il reste à leur insuffler une dynamique, à coordonner leurs énergies, à leur désigner un but pour qu'ils constituent une force de renouveau. Alors, seulement, les mesures techniques propres à assurer la restauration de l'État souverain, dont on se bornera maintenant à esquisser succintement les principes, pourront déployer toute leur efficacité.



Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641), servit si bien l'État qu'il commença par risquer sa vie sur les champs de bataille pour défendre sa patrie. Grand serviteur de l'État et ministre modèle d'Henri IV, il aura ces mots avant de mourir : « *Adieu soin de l'État, amour de ma patrie, laissez-moi en repos finir aux champs ma vie.* » Depuis Suger jusqu'à nos jours, la chose publique a suscité d'innombrables vocations. Sully fut l'un de ces serviteurs de l'État aujourd'hui en voie de disparition et que sont venus remplacer les technocrates pétrisseurs de pâte humaine. Les premiers mettaient leur vie au service de l'État, de la souveraineté, les seconds mettent l'État, la souveraineté et le peuple à leur service. Les premiers servaient l'État souverain, les seconds façonnent l'État totalitaire. Les premiers accordaient la priorité au politique, les seconds sont entichés d'économie. Aujourd'hui, le retour à l'État souverain doit passer par une réforme de la fonction publique et le bannissement de l'esprit technocratique.

L'indépendance politique de la nation

La restauration de la souveraineté de l'État passe, à l'évidence, par celle de la souveraineté de la nation sur son propre destin.

L'un des axes politiques majeurs pouvant permettre d'atteindre cet objectif consiste à rendre à la nation son indépendance politique. A cet égard, il faudra entreprendre la renégociation des accords et traités internationaux qui contreviendraient à cet impératif. De même, les conditions d'introduction en droit interne des normes élaborées dans une instance supranationale devront faire l'objet d'une nouvelle définition, de façon à ce que celle-ci reste soumise à une approbation consciente des pouvoirs publics, en particulier du pouvoir législatif.

Garant de la continuité de la nation, l'État doit aussi assurer le respect des droits des Français sur la totalité du territoire national, voire au-delà, dans le cas de la défense des intérêts français à l'étranger. Ainsi, par exemple, un État souverain ne saurait s'accommoder de la constitution, sur son territoire, d'enclaves soumises de facto à un droit étranger, exception faite bien entendu des cas de protection diplomatique. Le renouveau de l'État implique nécessairement que son autorité soit restaurée sur l'ensemble du territoire national.

Instrument de la pérennité de la nation, l'État doit enfin se dégager de l'emprise des multiples féodalités qui prétendent aujourd'hui parler en son nom et abuser de ses pouvoirs. Aussi la restauration de l'État souverain devra-t-elle s'accompagner d'une action résolue visant à briser leurs monopoles et leurs prétentions, comme cela s'est d'ailleurs produit à plusieurs reprises dans notre histoire.

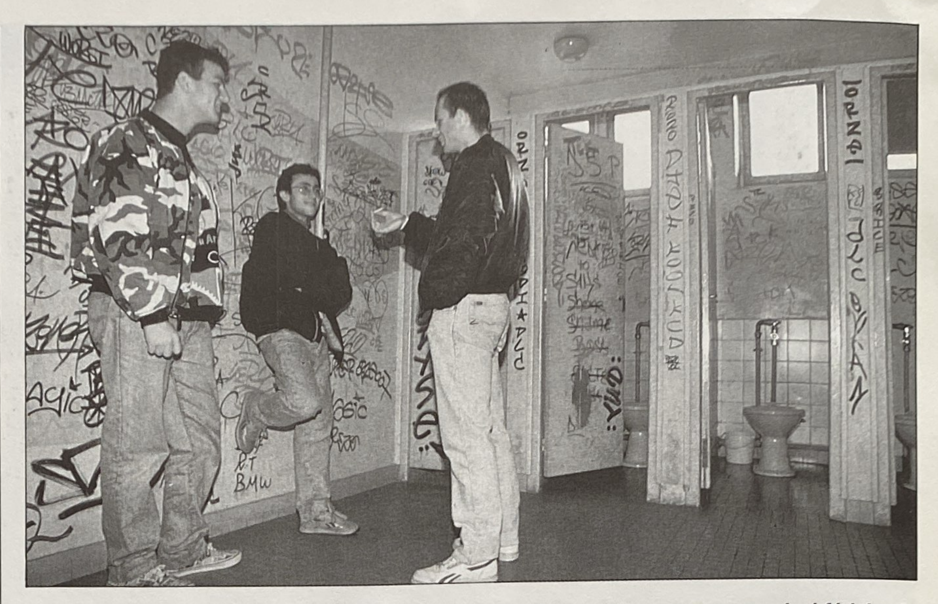
Trois d'entre elles devront être remises à leur place en priorité : les féodalités syndicales, les féodalités bureaucratiques et les féodalités médiatiques. Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail les mesures requises à ce titre. Pour s'en tenir aux principes, rappelons qu'un État souverain doit, tout en reconnaissant les fonctions remplies par ces catégories sociales, veiller à fixer les limites d'exercice de leurs responsabilités. Ainsi, si l'on doit reconnaître l'action syndicale, il faut veiller à ce qu'elle s'exerce effectivement dans un cadre professionnel et qu'elle ne soit pas détournée à des fins politiciennes. Il faut aussi s'assurer que les moyens de l'action syndicale ne mettent pas en péril la continuité de la nation, ce qui pose à l'évidence la question des limites du recours à la grève dans les services publics. L'État doit enfin veiller à la transparence de la représentation syndicale de façon à ce qu'elle constitue l'image réelle du monde du travail, ce qui implique, en particulier, la remise en cause des privilèges indus, tel le monopole de candidature au premier tour des élections professionnelles.

Force et justice

La renaissance de l'État souverain implique aussi que soient garanties la sécurité de la nation à l'extérieur de ses frontières et la concorde à l'intérieur, ce qui suppose le renouveau des fonctions de défense, de police et de justice. Il faut en effet faire en sorte que « *force reste à la loi* ». En d'autres termes, il faut rendre la nation suffisamment puissante pour qu'elle se trouve à l'abri tant des agressions que du désordre. Un État souverain doit donc œuvrer de façon à garantir "*la paix par la force*".

La justice et la force, ne l'oublions pas, constituent traditionnellement les vertus cardinales de la souveraineté puisque le droit sans la force reste impuissant et que la force injuste débouche sur la tyrannie. C'est pourquoi la restauration de la souveraineté implique une action résolue d'une part pour rétablir la justice, pour qu'elle soit efficace et respectée, et d'autre part pour doter la nation d'une défense et d'une police fortes. En particulier, puisque l'État doit garantir la sécurité de la nation, les atteintes portées à la sûreté de l'État sont à analyser comme des atteintes à la nation elle-même. Dès lors les crimes et les délits commis dans ce cadre sont d'une nature particulière et relèvent de ce fait d'une justice spéciale. La restauration de l'État souverain nécessite donc également que ces crimes et délits spécifiques soient poursuivis devant des juridictions adaptées.

La pérennité de la nation supposant aussi la continuité de l'État et la permanence de son action, l'édifice constitutionnel doit tenir compte de cet impératif, notamment pour ce qui concerne les pouvoirs et la durée du mandat du président de la République. On ne peut d'ailleurs, à cet égard, qu'accueillir avec les plus grandes réserves toute réduction de la durée du mandat présidentiel. Une telle mesure, qui ne pourrait qu'introduire l'instabilité politique au sommet de l'État, affaiblirait en réalité la nation, comme l'a montré l'exemple désastreux de la IV[e] République. La constitution de l'État souverain doit, pour les mêmes raisons, prévoir la manière de garantir l'autorité de l'État dans les circonstances exceptionnelles de crise. De ce point de vue, l'équilibre trouvé avec l'article 16 de la Constitution de 1958 doit être préservé.



La tournée, subventionnée, de la Mano Negra en Amérique latine, groupe musical fétiche de Jack Lang, a suscité ce commentaire du *Monde* (12 mai) : « *La Mano a présenté une nouvelle image de la France : un melting-pot réussi, un étonnant mélange de rock, de salsa, de reggae, de rap et de musique arabe [...]. Le coût de l'opération, un peu plus de trente millions de francs, n'est pas déraisonnable, compte tenu de l'impact positif pour l'image de la France [...].* » Il en va de la "peinture" comme de la musique : les tags — naguère graffiti — sont aujourd'hui élevés, grâce à Jack Lang, au rang d'"art à part entière" et fleurissent dans les lycées — comme enseignement — et dans les musées. Expression murale mineure de la population immigrée des ghettos, le tag est devenu l'un des fleurons de la "culture" officielle. Ici l'État trahit le peuple en lui imposant une pseudo-culture visant à détruire son identité. Préserver l'identité culturelle française, telle doit être la vocation d'un État au service de la nation. (Ci-dessus : lycée "taggé" de Drancy.)

S'enraciner dans le peuple

Instrument de la pérennité de la nation, l'État souverain doit s'enraciner dans le peuple. Un peuple qui constitue — ainsi que l'illustre l'histoire mouvementée de notre pays — tout à la fois le juge de la légitimité et le recours de la souveraineté, notamment face aux débordements des féodaux. L'État souverain — et cela le différencie justement de l'État moderne dégénéré — ne tient pas le peuple pour quantité négligeable ou pour une simple pâte que l'on pourrait modeler à sa guise. Parce qu'il se définit comme l'institution garante de l'identité et de la continuité de la nation, l'État souverain doit préserver par nature les droits du peuple, c'est-à-dire, en définitive, la forme que celui-ci, au cours de ses générations successives, a entendu donner au destin.

Aussi le renouveau de l'État souverain implique-t-il d'accorder une plus large initiative au peuple dans le cours de la "chose publique". Cela peut signifier en particulier un recours plus large et plus systématique au référendum, qu'il s'agisse de l'instauration du référendum d'initiative populaire ou de l'élargissement des cas où le président de la République peut en appeler au référendum. Ou bien encore l'instauration d'une procédure de révocation qui permet, comme dans certains pays, de renvoyer l'élu devant le suffrage des électeurs, sous certaines conditions, à leur initiative.

Enfin, il faudra libérer l'État souverain, et de fait la société tout entière, des tâches de gestion de l'économie et du social dont il s'est approprié indûment le contrôle. La privatisation des services publics ne constitue pas une fin en soi et il est plaisant de voir les plus chauds partisans de l'économie administrée et de la redistribution fiscale d'hier préconiser maintenant la stabilité des prélèvements publics et les privatisations. Il convient en effet de bien distinguer entre la nécessité légitime de recentrer l'État sur ses fonctions régaliennes, ce dont la société, dans son ensemble, ne peut que tirer profit, et la volonté, beaucoup plus contestable, d'essence libertarienne d'interdire toute intervention de l'État dans la vie économique et sociale de la nation. La vocation de l'État souverain ne consiste certes pas, rappelons-le, à produire laborieusement des biens et des services que le marché peut vendre à un moindre coût pour la collectivité, ni à se mêler administrativement de la gestion de l'économie. Mais il lui revient, en revanche, de garantir que la mise en œuvre des libertés économiques, d'une part, ne porte pas atteinte à la souveraineté du politique et, d'autre part, ne menace pas l'intérêt supérieur de la nation. Il en est des libertés économiques comme de toute autre liberté : leur usage légitime suppose le respect d'un code de bonne conduite. Assumer la stabilité et l'efficacité d'un ordre juridique qui permette le déploiement optimum de la dynamique du marché constitue l'une des missions de l'État souverain. Mais cette fonction implique et justifie, à l'évidence, une certaine capacité d'intervention de l'État dans l'économie. Ainsi celui-ci doit s'efforcer de créer toutes les conditions de la meilleure efficacité possible de l'activité économique, en veillant à lui réserver la place qui lui revient : dans une société ordonnée, elle doit rester seconde et, en l'occurrence, subordonnée à l'intérêt supérieur de la nation.

C'est à ces conditions que l'on assurera la primauté de l'ordre des fins sur celui des moyens et que l'on redonnera vie à l'État souverain. ■

---

1. Article 5 de la Constitution du 4 octobre 1958.

Le Front national maître du débat

par Didier Lefranc



D'abord ignoré puis méprisé par l'établissement politico-médiatique, le Front national est peu à peu devenu, quoi qu'on en ait, le centre du débat politique. A tel point qu'au Parti communiste comme au Parti socialiste, à l'UDF comme au RPR, durant toute la dernière campagne électorale, il n'a plus été question que de lui, de ses valeurs et de son programme. Devenu politiquement incontournable en raison du poids électoral qu'il a acquis, le Front national a progressivement contraint les vieux partis à se déterminer par rapport à ses propres thèmes jusque-là exclus d'un débat politique qui s'ordonnait essentiellement depuis quarante ans autour des valeurs économiques, entre les modèles capitaliste et collectiviste. Aussi a-t-on vu le PS se positionner comme l'adversaire principal du Front national et revendiquer, face à la défense des valeurs d'identité assumée par ce dernier, celles du cosmopolitisme, tandis que le RPR et l'UDF, après de nombreuses valses hésitations exprimées par des "petites phrases", allaient finir par se ranger dans le camp de la gauche, ouvrant ainsi un champ illimité au mouvement national. Une belle victoire idéologique.

La chute du communisme en Europe de l'Est apporte la confirmation éclatante de l'irrémédiable déclin historique de l'idéologie socialiste et des forces politiques qui s'en réclament.

Cet irrésistible recul trouve également sa traduction dans l'évolution du langage politique. La gauche était en effet parvenue, au cours des vingt dernières années, à imposer son langage, c'est-à-dire ses propres concepts, sa manière particulière de voir le monde : son "discours" était dynamique et triomphant. Significativement, il est devenu aujourd'hui statique et frileux, alors que les valeurs de liberté et d'identité nationale ne cessent de gagner du terrain.

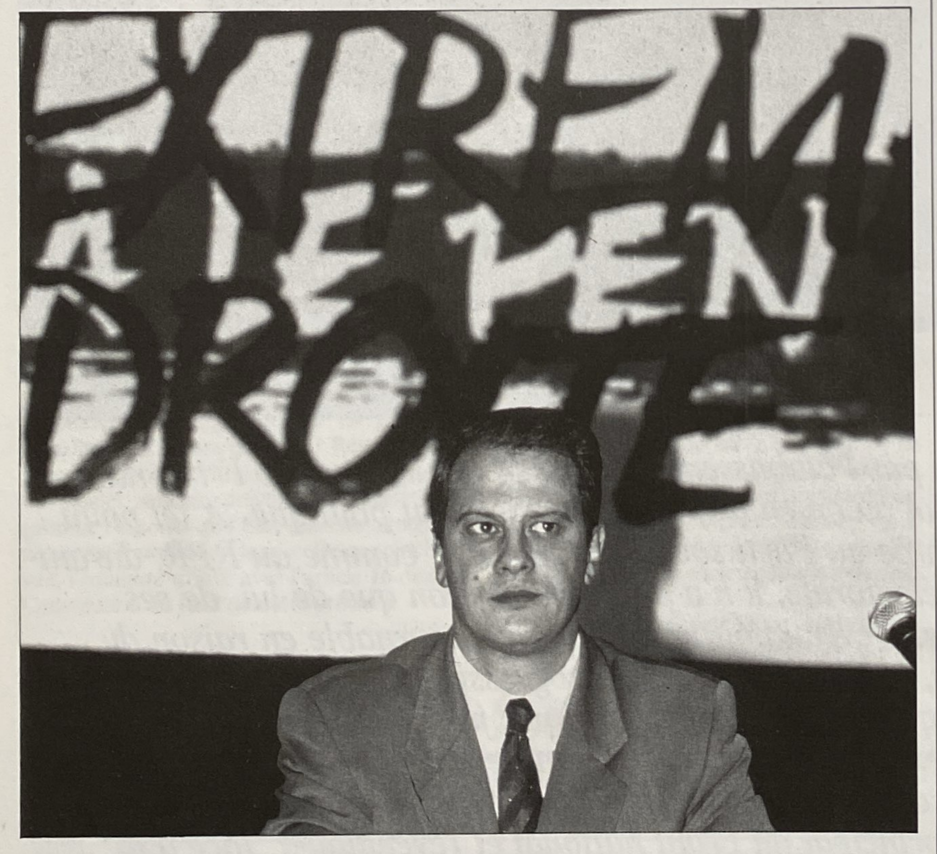
Cette évolution se traduit d'une manière saisissante en France dans la façon dont, au fil du temps, l'établissement évoque la dynamique du Front national.

L'usure du discours de gauche

Tout au long des années soixante-dix, la gauche usait d'un discours triomphaliste, à mesure qu'elle gagnait du terrain politique. Elle proclamait sa « *victoire inéluctable* [1] » et affirmait voir dans le socialisme « *une idée qui fait son chemin* [2] ».

Cet élan devait trouver son aboutissement dans la célèbre campagne de la "force tranquille" du candidat François Mitterrand de 1981 : le socialisme s'estimait suffisamment fort pour vaincre et "changer la vie" tranquillement. Le thème de la force tranquille suggérait cependant implicitement aussi l'idée d'un accomplissement, ce qui signifie qu'il marquait sans doute sans le savoir la fin d'une époque, celle qui justement avait vu la progression de la gauche, désormais achevée.

Cette analyse se trouve confirmée par les thèmes que la gauche, une fois établie, va utiliser au cours des années quatre-vingt. Ainsi la voit-on abandonner de plus en plus les mots d'ordre dynamiques au profit de thèmes résolument statiques et conservateurs, montrant ainsi qu'elle cherche dorénavant à préserver les acquis de sa victoire, présentés comme de prétendus "acquis sociaux". Alors qu'au cours des deux décennies précédentes, elle n'avait cessé de revendiquer de nouveaux "droits" — attitude qui traduisait son agressivité idéologique et politique —, elle se borne maintenant à préconiser la défense des droits existants, droits que la droite serait censée menacer. C'est la thématique du "Touche pas à" que l'on décline sur tous les tons : "Touche pas à mon pote", "Touche pas à la Sécu", "Touche pas au code de la nationalité", "Touche pas à l'Université", etc. Un thème dont l'omniprésence révèle précisément l'usure d'une gauche qui ne mobilise plus que sur une position purement défensive.



Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris, ancien militant trotskyste. Il est l'initiateur de la croisade lancée à gauche contre le Front national. En déclarant : « *Il manque aujourd'hui une volonté, une détermination politique pour lutter contre le Front national, dont les thèses dominent le débat français* » (*le Monde*, 03/07/91), il a révélé au grand jour l'immense échec d'une gauche qui, peu à peu chassée de ses positions traditionnelles par l'émergence du mouvement de Jean-Marie Le Pen, doit aujourd'hui se battre sur le terrain de son adversaire. Alors qu'il y a dix ans, elle était en mesure de présenter son propre projet de société, elle en est maintenant réduite à se poser en simple opposante au Front national.

En 1988, François Mitterrand se fait réélire sous la bannière de la "France Unie" et de la "génération Mitterrand" : incapable désormais d'accomplir les "ruptures" qu'elle appelait de ses vœux dans les années soixante-dix, la gauche cherche refuge dans une thématique artificiellement consensuelle qui rappelle fâcheusement le pompidolisme finissant.

Au seuil des années quatre-vingt-dix, les socialistes s'engagent dans une ultime phase, celle du recul idéologique et politique qui suit nécessairement le sur-place de la période écoulée.

En effet, ces dix dernières années, qui correspondent à celles de la gauche établie, voient s'affirmer de puissants mouvements d'opinion convergents : une coupure de plus en plus profonde entre l'établissement — et singulièrement la classe politique et le pouvoir syndical — et le peuple français, l'émergence de nouvelles forces politiques qui ne cessent de progresser électoralement, la remise en cause des dogmes et des tabous sur lesquels reposait l'autorité morale de la gauche et de ses compagnons de route, enfin la contestation de plus en plus forte des pouvoirs établis, dont les manifestations de 1984 en faveur de l'école libre ont constitué l'archétype. Ces divers mouvements, apparemment désordonnés, traduisent en réalité dans l'ordre intérieur la même évolution que celle observée au plan international : la remise en cause de l'ordre politique issu de la Seconde Guerre mondiale et de la décolonisation.

Si le peuple français semble partagé entre l'indifférence, l'apathie ou la révolte à l'égard de l'établissement, c'est que, précisément, celui-ci incarne un ordre aujourd'hui révolu et dans lequel il ne se reconnaît plus. A cet égard, il est inexact de dire que le peuple français rejette la classe politique par antiparlementarisme viscéral. En réalité, seule une certaine classe politique se trouve rejetée : celle qui n'est plus l'expression des préoccupations des Français. Les succès politiques du Front national s'expliquent ainsi sur le long terme par le fait qu'il apparaît comme le seul mouvement traduisant politiquement les préoccupations de la majorité de nos compatriotes.



L'opinion majoritaire des Français

Sur la plupart des sujets de société, en effet, les positions du mouvement national rejoignent l'opinion majoritaire des Français telle qu'elle ressort des enquêtes d'opinion.

Ainsi, par exemple, cinquante-neuf p. cent des Français se déclarent favorables au rétablissement de la peine de mort [3] et soixante-huit p. cent d'entre eux sont préoccupés par le sida [4]. En matière d'immigration, une majorité de Français estime que Jean-Marie Le Pen « dit tout haut ce que beaucoup de Français pensent tout bas [5] : soixante et onze p. cent des personnes interrogées considèrent qu'il y a « *trop d'arabes* » en

France et, pour une majorité d'entre elles, les immigrés constituent avant tout « *une charge* » pour l'économie nationale [6]. De même, près d'un Français sur deux estime que « *l'islam est trop différent et rend l'intégration des musulmans impossible* [7] » et près de deux sur trois affirment que les menaces pesant sur la paix et la sécurité viennent désormais du Sud et non plus de l'Est [8].

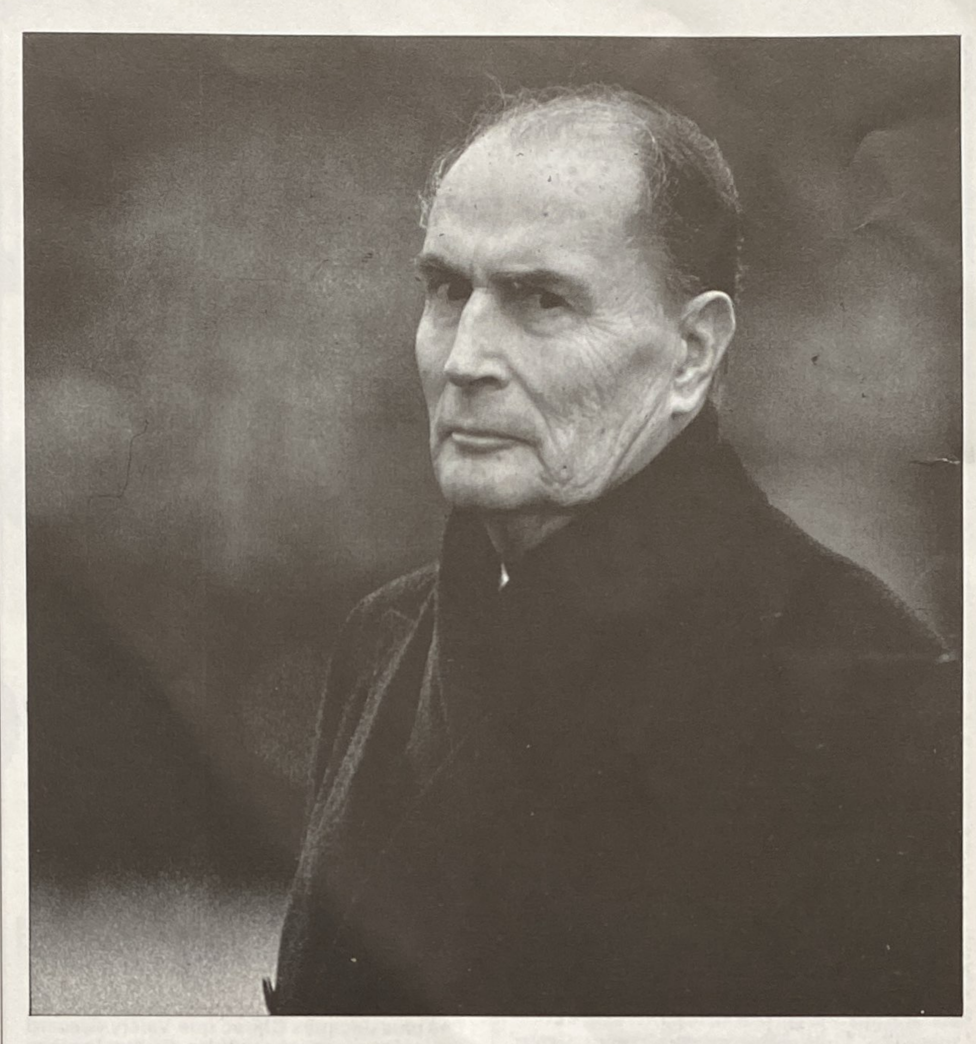
On comprend que Roland Castro constate avec angoisse qu'en matière d'immigration « *Le Pen a gagné* [9] » : d'abord parce que les faits lui donnent raison et montrent qu'il ne suffit pas de repeindre les cages d'escalier pour mettre un terme aux drames de l'immigration, mais également parce que de plus en plus de Français rejoignent ses analyses.

Ce phénomène de ralliement touche également l'établissement politique lui-même, ce qui constitue une évolution non moins remarquable et significative : elle témoigne de ce que l'établissement, percevant l'érosion de son fonds de commerce, tente, un peu tard, de redresser son discours dans l'espoir de retenir un électorat qui le boude.

Voici Jacques Chirac qui déclare : « *Nous ne rejetons pas les étrangers. Seulement, ce qui se passe, c'est qu'aujourd'hui il y en a trop. Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose* [10]. » Ou Valéry Giscard d'Estaing qui affirme maintenant que « *le type de problème auquel nous aurons à faire face se déplace de celui de l'immigration vers celui de l'invasion* [11] ». Ou bien encore Michel Poniatowski qui proclame qu' « *un million de clandestins, c'est l'effectif de cent divisions, non armées certes, mais qui pèsent lourdement sur les conditions de nos existences et de notre identité nationale* [12] ».

Que ceux qui portent une responsabilité historique dans le drame de l'immigration adoptent aujourd'hui les accents du mouvement national ne découle pas du hasard mais du fait que ces politiciens habiles par nature à percevoir les penchants de l'opinion tentent de reconstituer leur capital de confiance auprès des Français en se mettant à leur diapason.

La manœuvre, pour être grosse, n'en semble pas moins dénuée d'efficacité, du moins à court terme puisqu'une majorité de Français déclare approuver les propos de Giscard d'Estaing sur l'immigration et que sa cote dans l'opinion a progressé depuis lors de cinq points [13].



Contraint de reconnaître qu'il existe un « *seuil de tolérance* », François Mitterrand lui-même s'est placé sur le terrain du Front national. Et, en amenant le président de la République à aborder le thème de l'immigration jusque-là occulté par la classe politique, le Front national a remporté une évidente victoire politique qui le place aujourd'hui au centre du débat.

Un suicide stratégique

Face à la progression irrésistible de la droite nationale, l'établissement se partage ainsi entre le ralliement politicien et la diabolisation idéologique, entre la fascination et la répression.

La stratégie de la diabolisation, qui a pour ressorts la peur et l'interdit, consiste à brandir la progression de la droite en général et du Front national en particulier pour tenter de semer l'effroi dans le vain espoir, pour la gauche, de retenir un électorat qui s'éloigne de plus en plus d'elle. Celle-ci ne mobilise plus que "contre", ce qui illustre le fait qu'elle a définitivement perdu l'initiative tant sur le terrain politique que sur celui des idées.

Elle adopte ainsi, lors des législatives de 1986, le thème significatif : "Au secours ! La droite revient !" Elle s'efforce de faire croire que la victoire de la droite menacerait le peuple français pour mieux cacher sa propre peur devant une telle perspective. Ce thème, qui suggère au demeurant l'idée de panique, se situe manifestement aux antipodes de la "force tranquille" de 1981 : désormais définitivement sur la défensive, la gauche n'est plus tranquille du tout.

Pour que la peur apparaisse justifiée, il faut cependant caricaturer la progression du mouvement national et donc l'assimiler à une résurgence du "fascisme".

Ainsi, selon Pierre-André Taguieff, « *la progression du Front national représente un danger réel pour les libertés d'une démocratie pluraliste, de telle sorte qu'il doive désormais être exclu de jouer avec le Pen dans une perspective électoraliste* [14] ». La stratégie se dévoile alors dans toutes ses dimensions : rassembler pour faire barrage afin d'éviter « *le scénario qui fait peur* » comme l'écrit *le Nouvel Observateur* [15].

Les lynchages médiatiques périodiques dont le Front national fait régulièrement l'objet (l'affaire des "sidaïques", le "détail", Carpentras, les cinquante mesures pour répondre au drame de l'immigration, etc.) procèdent de cette tentative. Il en va de même de l'exhumation rituelle des papys de la collaboration et du fascisme.

« *La politique de mémoire est désormais l'un des axes majeurs de la politique du gouvernement* » affirmait récemment Louis Mexandeau [16] : n'est-il pas piquant de voir les héritiers de ceux qui prétendaient « *faire du passé table rase* » appeler de leurs vœux une « *politique de mémoire* » ? En réalité, il s'agit d'une mémoire sélective destinée à faire revivre artificiellement le passé, ce qui témoigne du gâtisme avancé de l'établissement. Comme ces soldats japonais perdus sur leur île déserte qui refusaient la capitulation de leur pays, l'établissement voudrait faire croire que nous vivons toujours en 1945...

Initialement, l'établissement cherchait à minorer la montée en puissance du Front national, aussi ce dernier était-il alors présenté comme un phénomène sans lendemain ou comme une résurgence du passé. L'utilisation systématique à son égard du qualificatif d'"extrême droite" procède encore de cette stratégie : par définition, on conçoit en effet l'extrême comme marginale par rapport à la majorité.

L'évidente progression politique du Front national rendant caduque cette attitude, l'établissement croit désormais pouvoir utiliser les progrès de celui-ci — qui démentent pourtant ses prévisions — comme un levier en sa faveur, afin de tenter de rassembler ceux que cette progression « *inquiète* » et contre laquelle on appelle à « *faire barrage* ».

L'arroseur arrosé

Une telle stratégie apparaît cependant vouée à l'échec. D'abord parce qu'elle refuse de voir que les temps ont changé : croire que l'électeur aura peur de voter pour ceux qui justement traduisent le mieux ses préoccupations revient en effet à refuser d'admettre le fait que l'opinion majoritaire rejoint les positions défendues par le mouvement national. Mais, en outre, ce discours ne cesse d'amplifier, involontairement, les succès de la droite nationale : il constitue en quelque sorte l'hommage que le vice rend à la vertu. Comment en effet éprouver de la peur, sinon devant plus fort, plus puissant ou plus différent que soi ? Feindre la peur à propos du Front national est donc une façon implicite de reconnaître et d'affirmer sa dynamique.

L'établissement se trouve ainsi contraint de souligner, dans son langage codé, « *la progression inquiétante du Front national* [17] » ou « *la montée de l'extrême droite* [18] ».

« *Le Front national n'a cessé de progresser électoralement* » affirment Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, « *parce que,* ajoutent-ils, *ses idées progressent dans le vide idéologique* [19] ». Voilà certes qui paraît un peu court comme explication, mais n'en traduit pas moins clairement l'évolution des rapports de forces politiques.

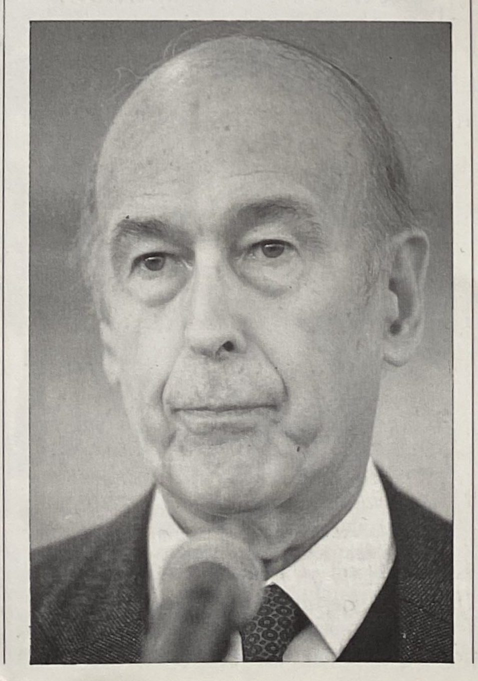
Ce faisant, l'établissement adopte une ligne de conduite purement statique, qui revient à mobiliser ses partisans, non plus autour de ses valeurs, mais seulement contre celles du Front national. Dès lors, nécessairement, celui-ci devient la référence du débat politique, référence d'autant plus exclusive que l'établissement prétend faire de l'attitude à son égard le seul critère de "moralité". Ce qui permet à François Léotard [20] d'écrire que le Front national est « *l'astre noir autour duquel gravite* » la classe politique. L'établissement se trouve ainsi pris à son propre piège et offre le curieux spectacle d'un mouvement qui ne cesse de promouvoir les succès de son adversaire déclaré.

Dans son *Manifeste contre le Front national*, Jean-Christophe Cambadélis n'hésite pas à écrire que les thèses de ce dernier « *dominent le débat français* [21] », faisant ainsi écho à Jean-François Kahn qui affirme qu'« *une grande partie des idées du Front national sont aujourd'hui majoritaires en France* [22] ». Ou bien l'on déclare que « *Le Pen a acquis une audience et une respectabilité considérables* », que « *sa croissance est exponentielle* [23] » et que l'on assiste à « *un enracinement progressif de l'extrême droite* [24] ». Tout se passe en somme comme si l'établissement entendait devenir le principal agent électoral du Front national.

On pourrait multiplier les citations : « *C'est avec angoisse que nous voyons l'immigration devenir, sur le terrain choisi par M. Le Pen et le Front national, un thème majeur du débat public* » déplorait significativement Marceau Long [25]. En pleine déconfiture morose, l'établissement voit avec inquiétude la situation lui échapper.



Pas plus Jacques Chirac que Valéry Giscard d'Estaing n'ont été capables d'éviter le piège qui se refermait sur eux. Faute d'avoir su adapter leur discours aux nouveaux enjeux politiques, ils ont donné l'impression d'être à la traîne du Front national, l'un dénonçant les « *odeurs* », l'autre l'« *invasion* ». Résultat : ils ne peuvent plus aborder la défense de l'identité sans être accusés de copier le Front national. En juin dernier, *le Canard enchaîné* ne titrait-il pas, parlant d'Alain Juppé : *Lepénisé !* » ?



Les stratèges se trouvent tournés. En effet, si l'on admet que les thèses du Front national deviennent majoritaires, au nom de quoi peut-on encore s'opposer à lui ? La démocratie n'implique-t-elle pas précisément le respect de l'opinion majoritaire ? Vouloir dans ces conditions « *faire barrage* » au Front national revient à prétendre s'opposer à la volonté du peuple, c'est-à-dire à avouer ses penchants antidémocratiques. Tel est d'ailleurs le sens profond du discours adopté désormais par l'établissement contre ce qu'il nomme le « *populisme fascisant* [26] » : le mal populiste est justement l'état dans lequel se trouve le peuple lorsqu'il ne vote plus à gauche : hier paré de toutes les vertus, le voici maintenant devenu insupportable et dangereux pour les libertés. Il convient alors de frapper d'interdit l'expression de la volonté nationale lorsque, "s'égarant", elle suit la droite nationale. « *Il faut à tout prix culpabiliser les électeurs de Le Pen* » déclarait ainsi Bernard Tapie [27], dévoilant une conception pour le moins originale de la démocratie. Dinosaure blessé, l'établissement est prêt à mordre.

Arroseur arrosé, ce dernier feint encore de croire que les « *démocrates* » vont « *travailler ensemble pour faire barrage à la dérive vers l'extrême droite* [28] », mais c'est lui qui dérive. Il s'écarte en effet toujours plus de l'opinion majoritaire du peuple français et c'est de cet éloignement, de « *cette distance trop grande avec l'opinion* » que parle Pierre Mauroy [29].

La gauche établie découvre avec inquiétude qu'elle perd « *le monopole du peuple* » et que les rôles historiques se renversent : maintenant le parti du mouvement se situe à droite et le conservatisme social à gauche. Laurent Fabius s'aperçoit tardivement que ce qu'il nomme les « *idées d'extrême droite* » se développe « *aujourd'hui dans la jeunesse comme élément de contestation de l'ordre établi, à l'égal des idées d'extrême gauche il y a vingt ans* [29] ». La gauche, qui est « *passée du col Mao au Rotary* », trouve maintenant très désagréable qu'on la conteste. Elle qui se faisait fort d'incarner le déterminisme historique découvre que l'histoire va désormais trop vite. ■

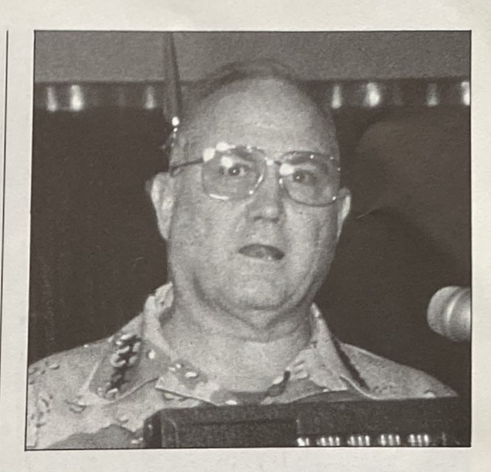
---

1. Affiche du Parti socialiste de 1978. - 2. Affiche de François Mitterrand de l'automne 1976. - 3. *Le Monde* du 16/11/1991. - 4. *Le Monde* du 04/07/1990. - 5. Sondage Figaro-Sofres in *le Figaro* du 10/12/1985. - 6. Sondage CSA in *le Monde* du 22/03/1991. - 7. 49 p. cent selon un sondage CSA, *le Monde* du 28/11/1991. - 8. 58 p. cent selon un sondage Sofres-BVA, in *le Monde* du 20/09/1991. - 9. *Le Monde* du 26/07/1991. - 10. *Le Monde* du 21/06/1991. - 11. *Le Figaro Magazine* du 21/09/1991. - 12. *Le Monde* du 15/10/1991. - 13. Sondage Louis Harris, in *le Monde* du 12/10/1991. - 14. *Le Monde* du 10/04/1991. - 15. *Le Nouvel Observateur* du 12-18/04/1990. - 16. Assemblée nationale, 2e séance du 13/11/1991. - 17. Michel Rocard, in *le Monde* du 29/11/1989. - 18. Texte "Rassembler à gauche", in *le Monde* du 22/03/1990. - 19. *Le Monde* du 07/04/1990. - 20. *Le Monde* du 24/09/1991. - 21. *Le Monde* du 03/07/1991. - 22. *L'Événement du jeudi* du 15/02/1990. - 23. Alain Duhamel à *L'Événement du jeudi* du 31/05/1990. - 24. Jean-Pierre Soisson, *le Monde* du 16/10/1991. - 25. *Le Monde* du 28/09/1991. - 26. *Le Monde* du 04/07/1991. - 27. *Le Monde* du 23/11/1991. - 28. Simone Veil, *le Monde* du 04/10/1991. - 29. *Le Monde* du 19/06/1990.

La guerre du Golfe : un montage

par O. Lecube

Les dictatures ou les régimes totalitaires ne s'engagent le plus souvent dans un conflit qu'après avoir procédé à une préparation psychologique. A fortiori, les dirigeants des démocraties, soumis à la sanction de leur opinion, sont-ils passés maîtres dans l'art de recourir à la propagande pour légitimer les guerres qu'ils entreprennent. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que la violation du droit international par l'Irak, c'est-à-dire l'invasion du Koweït, fut le prétexte et la couverture dont les États-Unis et leurs dévoués sujets se servirent pour mener leur expédition punitive. Programmé de longue date, bien avant que l'émirat ne fût conquis, le conflit avait fait l'objet d'une minutieuse préparation destinée à mettre en condition l'opinion occidentale. La lecture de la presse américaine au cours des mois qui précédèrent la guerre montre à l'évidence qu'il y a eu montage. Un montage que les media français, jouant le rôle de relais, ont complaisamment exploité, révélant ainsi le peu de cas qu'ils font de la vérité. Il n'est pas inintéressant de revenir aujourd'hui sur la genèse de cette affaire.



La guerre du Golfe avait fait l'objet d'une préparation d'autant plus minutieuse qu'elle était voulue par les États-Unis depuis de nombreux mois avant son déclenchement. Cette guerre technologique fut davantage une guerre psychologique où une "intox" soigneusement distillée joua un rôle central. Il s'agissait en effet de prédisposer les peuples à la guerre, celle du droit contre la force, de la justice contre l'injustice, de l'humanisme contre la barbarie. Tour à tour assimilé à Hitler et au Grand Satan, Saddam Hussein devint ainsi l'archétype du mal, tandis que George Bush symbolisait le bien. Dans cette gigantesque tragi-comédie, le général Schwarzkopf (ici, sur la photo, tenant une conférence de presse) tirait toutes les ficelles de l'information et de la désinformation sur le théâtre des opérations.

« *Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre.* »

HÉBR., 5, 11.

A partir d'une lecture quotidienne, pendant la guerre du Golfe, de l'*International Herald Tribune*, émanation du *New York Times* et du *Washington Post* [1] — journal qui passe généralement pour un organe de référence et qui prétend à l'objectivité de l'information —, nous nous proposons d'illustrer un phénomène de manipulation médiatique en montrant comment, sous l'influence prépondérante de ce quotidien, l'opinion publique internationale fut amenée à considérer l'écrasante agression dont l'Irak a été victime comme une entreprise moralement et juridiquement fondée*.

La campagne d'intoxication

Le lancement surprise, en décembre 1989, d'une fusée irakienne de près de cinquante tonnes éveille les craintes de ceux qui redoutent l'émergence d'un État arabe fort et moderne. Une campagne anti-irakienne, de grande envergure, est alors déclenchée. Elle débute à la suite de la condamnation à mort du journaliste anglais (d'origine iranienne) Farzad Bazoft [2]. Mais comme l'on y apprend simultanément que Bazoft avait été condamné à dix-huit mois de prison en Angleterre pour une attaque de banque neuf ans plus tôt, cette campagne s'arrête net.



Guillaume Durand (sur la photo, avec Patrice Duhamel), animateur et présentateur sur la Cinq, chaîne de télévision aujourd'hui disparue. Il fut celui qui sut le mieux ériger la guerre en spectacle, jouant les chefs d'état-major tous les soirs sur sa chaîne pendant la durée du conflit. A la pléthore des informations correspondra la plus extraordinaire désinformation.

Des chroniqueurs de l'*IHT*, William Safire, Flora Lewis et Jim Hoagland, prennent ensuite le relais dans trois articles d'opinion [3]. W. Safire interpelle le président des États-Unis : « *Pourquoi,* écrit-il, *le président Bush est-il si pressé d'aider un État qui est devenu le plus dangereux du monde ?* » Le ton est donné.

En avril, la campagne prend une tournure quasi hystérique. Elle consiste en une alternance d'articles d'"information" et d'articles d'opinion sur les trois thèmes suivants : la bombe atomique, les armes chimiques et le super canon irakien. Constatons que ces trois types d'armement ne sont pas l'apanage de l'Irak dans la région. Et soulignons — hypocrisie ! — que ces articles sont écrits, dans un journal américain, pour des Européens, alors que l'Amérique et l'Europe ont été les principaux fournisseurs d'armes et de moyens techniques à l'Irak.

Citons maintenant quelques-uns des principaux articles publiés pendant cette période s'étalant sur un mois.

Le 29 mars, on apprend, en première page de l'*IHT*, que des détonateurs nucléaires à destination de l'Irak ont été saisis en Angleterre [4]. Bagdad dément cette information le 30 [5]. Dans le numéro du 31 mars/1er avril, toujours en première page, l'information concerne cette fois les missiles irakiens qui peuvent atteindre Israël [6]. Le 3 avril, en première page, on lit : « *De nouvelles armes chimiques peuvent détruire la moitié d'Israël* [7]. » Le 4 avril, dans un article qui, avec le recul, apparaît prémonitoire, on cite une déclaration du gouvernement irakien concernant « *la campagne lancée par les USA et la Grande-Bretagne et qui a pour but de préparer le terrain à une intervention militaire* [8] ».

Dans les jours qui suivent, la parole est à nouveau aux chroniqueurs. L'un d'entre eux, A. M. Rosenthal, y fait l'amalgame Saddam = Hitler [9], amalgame sans cesse repris par la suite.

La deuxième moitié du mois d'avril sera réservée à l'affaire du "canon irakien", avec pratiquement un nouvel épisode tous les jours, jusqu'au 30 avril.

Cet épisode tragi-comique du canon irakien est lui aussi particulièrement révélateur du double langage qui a prévalu dans les colonnes de l'*IHT*. Ce canon, qui a occupé la une de tous les journaux et écrans occidentaux pendant près de deux semaines, n'a apparemment jamais été opérationnel et il n'a donc jamais causé aucun dommage. L'histoire de ce canon arabe, long de 52 mètres et de calibre 350 mm (d'après les pièces récupérées), est à mettre en parallèle avec celle des canons américains des cuirassés *Missouri* et *Wisconsin*, de calibre 406 mm, qui, eux, ont parfaitement fonctionné pendant la guerre du Golfe en pilonnant les côtes irakiennes dans la région de Bassora.

La mystification

La campagne anti-irakienne a été aussi entretenue, avec plus ou moins d'intensité, jusqu'au 2 août 1990, date à laquelle l'Irak envahit le Koweït.

Or, curieusement, vers la fin du mois de juillet, lorsqu'une guerre irako-koweïtienne semble devenue inévitable, l'*IHT*, converti soudain à l'objectivité, se met à publier dans une série d'articles la liste des griefs irakiens. Griefs lointains : l'absence de débouché raisonnable sur la mer, conséquence du découpage territorial imposé par l'Angleterre en 1917. Griefs récents : le non-respect par le Koweït des quotas pétroliers tels qu'ils avaient été fixés par l'OPEC [10]. Le 18 juillet, était évoquée la volonté de Saddam Hussein d'utiliser la force pour faire respecter ces quotas.

Les accusations irakiennes devenaient plus précises dans des articles des 25, 26, 30 juillet et du 1er août : selon Bagdad, le Koweït aurait volé, à partir de forages dans une zone frontière contestée, l'équivalent de 2,4 milliards de dollars et construit des bases militaires sur le sol irakien. L'Irak remettait également en cause l'accord frontalier de 1963 avec le Koweït (accord non ratifié) et demandait un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans pour l'île de Boubiyan. Ce bail lui permettait d'avoir ainsi un débouché sur le golfe Persique.

Dans l'article du 25 juillet, il est fait également part de la satisfaction de la plupart des membres de l'OPEC devant la fermeté irakienne [11].

En dépit de la tonalité générale anti-irakienne de la presse américaine, ce genre d'articles, allant en quelque sorte à contre-courant, semble avoir eu pour but de convaincre Saddam Hussein de son bon droit et, peut-être, de le pousser par là à la "faute". L'entretien du 25 juillet entre Saddam Hussein et l'ambassadeur américain April Glaspie, ainsi que la déclaration du 31 juillet de John Kelly, sous-secrétaire d'État chargé du Moyen-Orient, précisant que les États-Unis n'avaient pas de traité de défense avec les États du Golfe, ont pu également être interprétés par Saddam Hussein comme un feu vert à une intervention au Koweït. La lecture du livre de MM. Salinger et Laurent [12] donne un certain poids à l'hypothèse d'un accord secret entre les États-Unis et le Koweït concernant la surproduction pétrolière, destinée à faire chuter les cours mondiaux du brut, en contradiction avec les règles fixées par l'OPEC.

Une dernière cause, développée comme un leit-motiv dans de nombreux discours de responsables irakiens, est la crainte des Israéliens de voir se constituer un État arabe fort.

La drôle de guerre

Du 2 août 1990 au 15 janvier 1991, la propagande va s'exercer à plein. Il s'agit de faire accepter à l'opinion publique l'éventualité de cette guerre de "libération" du Koweït, mieux encore : de la faire désirer.

Pour cela, la diplomatie américaine joue sur trois tableaux : rassurer sa population, acheter des complicités internationales parmi les pays arabes, diaboliser l'Irak. Au début, on donnera au peuple américain (dépourvu d'ailleurs de toute espèce de koweïtophilie) l'impression que l'exécutif contrôle très bien la situation, que la guerre n'est pas à l'ordre du jour. Cette période initiale est parfaitement illustrée par l'allure de vacancier décontracté qu'affecte le président Bush. En trois semaines, il apparaîtra cinq fois en première page de l'*IHT*, jouant au golf ou pratiquant son autre sport favori : la pêche (photos de l'*IHT* des 13, 18/19, 25/26, 28 août et 4 septembre).

Il faut rassurer la population, mais d'autre part il va falloir la "chauffer" en diabolisant l'adversaire. A un rythme quotidien, les

chroniqueurs de l'*IHT* officieront dans les colonnes du journal. Les plus engagés seront J. Hoagland, F. Lewis, C. Krauthammer, Leslie H. Gelb, A.M. Rosenthal, R. Cohen et W. Safire, ce dernier laissant entendre par exemple, au début d'août 1990, que Saddam Hussein risque d'envoyer une bombe atomique sur New York dans peu de temps [13].

Bien sûr, la neutralité exige quelques articles plus mesurés, tels ceux de Tom Wicker et William Pfaff qui rejette l'amalgame Saddam = Hitler [14], mais ils sont noyés parmi les autres.

Toujours dans le registre rassurant, Bush déclare, au début d'août : « *Nous ne sommes pas en état de guerre,* [...] *nos forces sont en Arabie Saoudite pour défendre les pays du Golfe et non pas pour commencer une guerre* [15]. »

Quelques jours plus tard, les réactions des pays arabes allant dans le bon sens, Bush peut faire monter légèrement la pression et déclarer : « *La guerre n'est pas imminente* [...] [16]. »

L'évolution de l'opinion est intéressante à suivre : en grande majorité hostiles à l'intervention dans les premiers jours d'août, les Américains, sous les coups d'une propagande intense et habile, modifient peu à peu leur jugement. La classe politique ne manifeste cependant toujours pas un grand enthousiasme pour l'ouverture des hostilités [17] : l'action militaire ne sera autorisée par le Sénat américain qu'à une très courte majorité (52 voix contre 47).

Simultanément, sur le terrain du Moyen-Orient, les États-Unis achètent, le mot n'est pas trop fort, la collaboration de certains gouvernements arabes. 7,1 milliards de dollars de dettes égyptiennes seront ainsi effacés « *pour le rôle que joue Le Caire dans sa participation active à l'embargo des Nations unies contre l'Irak* [18] ».

Pour donner un autre exemple d'article excessif où transparaît la conception colonialiste des rapports de force entre pays, citons le numéro du 2 novembre. L'auteur ne propose rien de moins que de créer un second front en Turquie pour battre l'Irak ; puis, anticipant sur l'issue du conflit (qui ne fait aucun doute pour personne, compte tenu de la répartition des forces), il suggère que, lorsque celui-ci sera terminé, « *on trace de nouvelles frontières pour pénaliser l'agresseur* [19] ».

Le montage médiatique ira crescendo et, dans les quinze jours précédant le conflit, nous aurons droit à un véritable feu d'artifice belliciste. Après une frappe chirurgicale préconisée par Henry Kissinger (prix Nobel de la paix !), Nixon s'en mêle [20] et joue sur le registre de la moralité (Nixon !). Et, le lendemain, W. Safire réclame l'instauration d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre irakiens [21].

Notons d'ailleurs que, depuis la fin du conflit, on n'entend plus parler de ce tribunal international, en raison peut-être des révélations qui ont éclairé la façon dont se sont réellement déroulés les combats, ainsi que l'ampleur de la désinformation occidentale.

Un sommet dans l'intoxication est atteint le 11 janvier 1991. Ce jour-là, Saddam Hussein est accusé de vouloir la guerre [22].

Or, pour qui n'aurait pas encore compris dans quel camp se trouve la volonté de guerre, le simulacre de dialogue à Genève en janvier 1991 entre James Baker et Tarek Aziz est particulièrement significatif. Les consignes du président Bush sont, selon ses propres termes : « *Pas de négociation, pas de compromis, pas de tentative de sauver la face, pas de prime à l'agression* [23]. »

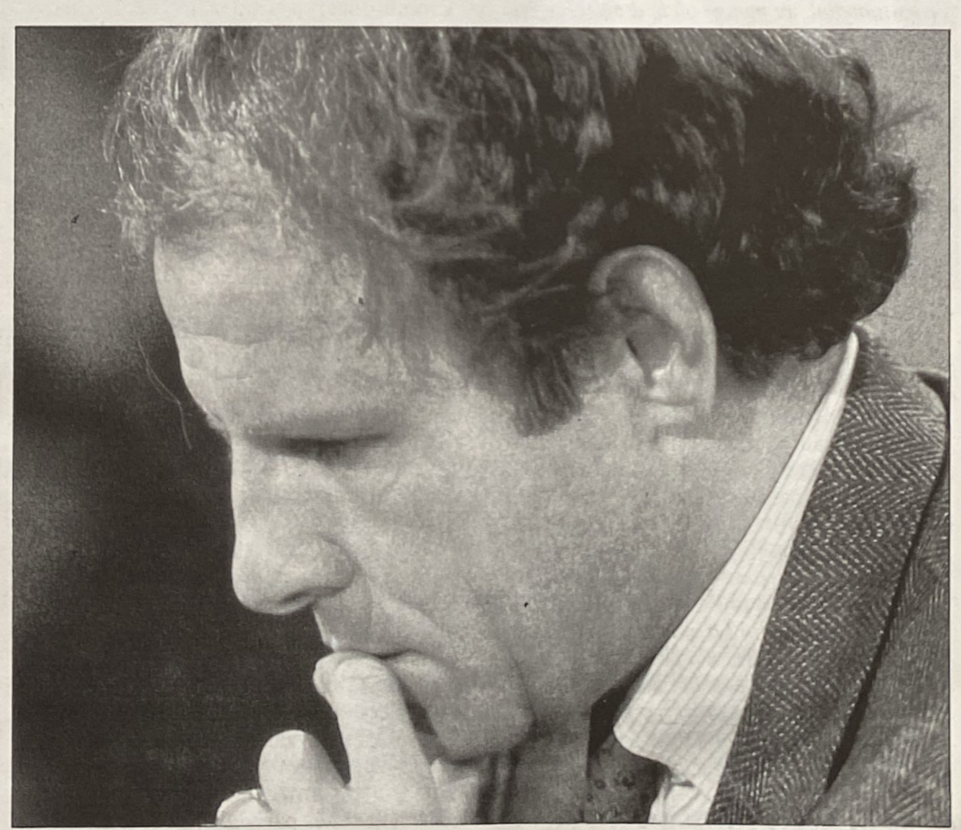
Un dernier obstacle à la guerre subsistait cependant devant ceux qui la voulaient : pourquoi se battre si le blocus suffisait à faire plier Saddam Hussein ? L'opinion, dans son ensemble, croyait à cette efficacité. S'il ne s'agissait que de libérer le Koweït à plus ou moins long terme, on avait là la solution la plus économique. Mais le but recherché était en réalité l'anéantissement de l'Irak. Il fallait donc, revenant en arrière, commencer à douter, à faire douter du blocus. Peu de temps avant le début du conflit armé, la CIA fera donc savoir que l'on s'est trompé, que le blocus n'est pas aussi redoutable pour Saddam Hussein qu'on l'avait cru. Dans l'ambiance du moment, cette information équivaut à annoncer que la guerre est inévitable.

Nous sommes donc arrivés à cette date du 15 janvier 1991. Rétrospectivement, il nous apparaît que l'opération qui va commencer était préparée depuis longtemps. Il fallait détruire le potentiel militaro-industriel de l'Irak. Les résultats de l'intoxication médiatique ont été particulièrement encourageants pour les manipulateurs. L'opinion publique a basculé. Rappelons que ce comportement pavlovien a été obtenu sans que la parole soit donnée une seule fois, à partir du 2 août 1990, à la partie adverse. Le ministre irakien Tarek Aziz a déclaré à plusieurs reprises que l'Irak acceptait d'évacuer le Koweït en échange d'un accord américain sur une conférence internationale réunie pour mettre un terme aux conflits du Proche et du Moyen-Orient. Ces propositions n'ont jamais reçu la moindre réponse favorable. L'acceptation d'une telle conférence est aujourd'hui unanime. Mais sans l'Irak : il fallait d'abord l'éliminer, il fallait la guerre.

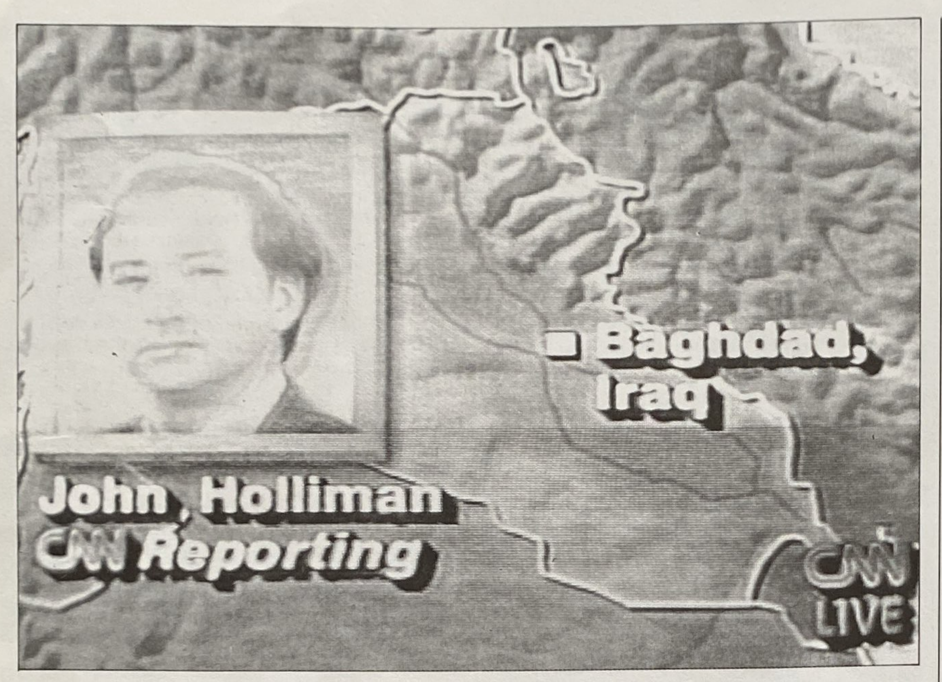
Un conflit "propre"

L'opération de destruction commence donc dans la nuit du 16 au 17 janvier. L'opinion publique a été bien préparée et le marketing médiatique va maintenant s'efforcer de vendre un nouveau produit : le conflit propre. Les atrocités, qui sont le fait de toute guerre, seront mises au compte des Irakiens. Les États-Unis se réservent le beau rôle.

C'est tout d'abord le discours grandiloquent du président Bush, le jour même du début des hostilités. Le ton est celui des grands ancêtres de la Révolution française : « *Nous avons*



Patrick Poivre d'Arvor, spécialiste du coup fourré et "bidonneur" en tout genre qui s'illustra encore récemment dans ses basses œuvres d'agit-prop en érigeant en tribunal médiatique son émission "Le droit de savoir" du jeudi 21 mai dont l'invité était Jean-Marie Le Pen. Une émission qui pourrait aussi bien s'appeler "Le droit de désinformer". Car, en ce domaine, Poivre d'Arvor est passé maître. Ainsi, à l'occasion de la guerre du Golfe, il apporta lui aussi sa pierre à l'édifice du parti de la guerre, montrant par là que les media français peuvent se mettre servilement à la disposition de l'Amérique. On se souvient en effet de l'interview qu'il réalisa sur TF1 à propos du dictateur irakien, interview au cours de laquelle il produisit en guise d'accusateur un faux garde du corps de Saddam Hussein prétendument appelé le capitaine Karim et qui était en fait une émanation de l'ambassade du Koweït.



Personne n'a oublié que la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de déclencher le processus militaire contre l'Irak et le vote du Congrès des États-Unis ont été largement influencés par l'annonce du massacre de bébés koweïtiens arrachés de leurs couveuses par des soldats irakiens. George Bush lui-même devait se faire l'écho de cet acte barbare en déclarant en Arabie Saoudite : « *Les bébés ont été arrachés des couveuses et jetés sur le sol comme du bois à brûler.* » Terrible image destinée à préparer les opinions publiques occidentales à la grande croisade à venir. Cette affaire, qui révolta l'"opinion internationale", fit même l'objet d'un film et d'un rapport d'Amnesty International. La guerre terminée, on apprit par une mission de l'Organisation mondiale de la santé conduite par le docteur David Chiu qu'il s'agissait d'un montage orchestré par la société américaine de relations publiques Hill and Knowton à la demande de l'émirat du Koweït pour un montant de soixante millions de francs. Pourquoi des bébés ? Parce qu'il fallait « *obtenir un effet émotionnel tel que les gens approuvent les résolutions de l'ONU* ». Faux témoins, fausse biographie ont été ainsi exhibés, en particulier le témoignage poignant d'une jeune fille présentée comme une réfugiée et qui était en réalité la fille de l'ambassadeur du Koweït aux États-Unis. L'ignominie atteint ici des sommets. (Sur la photo : le programme de la chaîne CNN dans la nuit du 17 janvier 1991.)

devant nous la chance de forger pour nous-mêmes et pour les générations à venir un nouvel ordre mondial, un monde où le droit, et non la loi de la jungle, gouvernera la conduite des nations [...]. » Puis, se voulant rassurant : « *Notre but n'est pas la conquête de l'Irak, mais la libération du Koweït*[24]. » La vieille utopie du gouvernement mondial ressurgit. Le Premier ministre canadien W. L. MacKenzie King disait déjà il y a près de cinquante ans : « *Nous devons nous employer de toutes nos forces à créer un ordre mondial où règne le droit*[25]. »

Le ton du gouvernement américain se durcit rapidement. Dans une série d'articles, il apparaît clairement que le but réel est la destruction du potentiel militaire de l'Irak et non plus seulement la libération du Koweït[26].

Dans le cadre de la "désinformation au quotidien", on notera plus particulièrement l'annonce du massacre, au Koweït, de trois cents bébés sortis de leurs couveuses par l'armée irakienne[27]. Cet acte inqualifiable sera commenté dans l'*IHT* à plusieurs reprises, par exemple sous la plume d'Eric L. Chase : « *La description de ces troupes irakiennes sortant les bébés prématurés de leurs couveuses a dégoûté la conscience de la communauté mondiale*[28]. » C'était un montage, qui ne sera pudiquement reconnu que le 28 février[29]. Enfin, et dans le même registre, il faudra attendre le 4 mars[30] pour savoir que les pilotes alliés capturés, complaisamment présentés comme victimes de sévices intolérables, étaient remis en bonne santé à la Croix-Rouge.

Autres exemples de montages médiatiques : le bombardement de l'abri civil irakien, qui a fait plusieurs centaines de morts, présenté comme un épisode regrettable, mais nécessaire[31] ; l'importance accordée à l'envoi de skuds sur Israël (deux morts en tout, *IHT*, 5/6 mars), tandis que des milliers de civils irakiens étaient tués chaque jour sous des milliers de tonnes de bombes.

Le dessous des cartes

Il est difficile de justifier un conflit sur le plan juridique et souvent l'agresseur ne s'en donne pas la peine. C'est pourtant ce qu'ont essayé de faire les États-Unis. Mais force est de constater que le droit a été défini par les États siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU. Or ces États ont tous bénéficié, de la part des Américains, de faveurs qui ont éclairé leur "conscience". On sait d'ailleurs qu'en d'autres circonstances, et dans l'indifférence générale, plusieurs centaines de résolutions de l'ONU n'ont jamais été appliquées (Afghanistan, Chypre, Liban, Palestine). Et l'on sait aussi que la Syrie, ayant fait une entrée inattendue dans le camp des "honnêtes gens", a pu envahir sans aucun risque le Liban après le 2 août 1990.

Nombreux sont les observateurs qui ont relevé cette "manipulation totale" de l'ONU à laquelle se sont livrés les Américains pour couvrir leur opération dans le Golfe[32]. Ainsi, *le Monde diplomatique* de février 1991 note que « *la cour internationale de La Haye n'a pas été consultée comme le voulait l'article 96 de la charte du Conseil de sécurité* ». De plus, toujours selon le même périodique, « *pour ce qui concerne la date butoir du 15 janvier 1991, l'article 27-3 de la charte de l'ONU précise que les décisions du Conseil de sécurité requièrent un vote positif de neuf membres dont les votes concordants des membres permanents* ». Or la Chine s'est abstenue lors de cette résolution 679 ! Les exigences sacrées du droit étaient ce jour-là entre parenthèses.

Ainsi il sera admis que la neutralité d'Israël est un élément positif, un facteur de paix dont nul ne saurait douter. Et, cependant, l'*IHT* du 4 avril 1990 annonçait que, selon des officiels américains, « *l'État juif posséderait un stock non négligeable d'armes nucléaires* ». Le 28/29 juillet 1990, le ministre de la Science Yuval Neeman révèle qu'« *Israël a des armes chimiques* [...] » et, dans le même article, on peut lire : « *L'Institut des études stratégiques basé à Londres indique qu'Israël possède, peut-être, une centaine de têtes nucléaires*[33]. »

La volonté israélienne de voir l'Irak détruit est illustrée par un article de Jackson Diehl en première page de l'*IHT* du 18/19 août 1990. Son titre est à lui seul tout un programme : « *Les Israéliens demandent aux États-Unis une frappe aérienne massive.* » La tension est d'ailleurs suffisamment montée, en cette fin d'août 1990, pour que les officiels israéliens présentent « *le conflit États-Unis-Irak comme une quasi-certitude*[34] » avec toutefois une pointe d'appréhension en raison de la possibilité d'un arrangement de dernière minute[35].

Des précisions sur ce que demande Israël seraient d'ailleurs apportées par la suite avant la date d'expiration de l'ultimatum fixée au 15 janvier 1991 ; dans l'*IHT* du 6 décembre 1990, les Israéliens annoncent aux Américains que « *la machine de guerre irakienne ne doit pas survivre à la guerre du Golfe* ». Cette exigence est réitérée le 10 janvier 1991.

Un autre procédé efficace dans l'intoxication médiatique consiste à mettre à l'index les personnes exprimant des points de vue opposés. Il n'était cependant pas possible d'étouffer toutes les voix qui s'élevaient aux États-Unis pour dire leur hostilité à ce conflit, car la presse y est globalement plus libre que chez nous. Mais celles qui venaient d'Europe, et surtout de France (Jean-Pierre Chevènement, Jean-Marie Le Pen, Michel Jobert, André Giraud, Claude Cheysson, Maurice Allais) n'ont guère eu accès aux colonnes de l'*IHT*, sauf en quelques cas, non sans déformation systématique. Pour ne citer qu'un exemple significatif, le ministre de la Défense d'alors Jean-Pierre Chevènement dut envoyer à l'*IHT* une lettre rectificative dans laquelle il s'élevait contre un article diffamatoire paru dans ce journal : « [...] *vous avez publié*, écrivait-il, *des insinuations répugnantes et sans fondement concernant, par exemple, le financement de mes amis politiques par l'Irak*[36]. » Telle est l'honnêteté professionnelle de l'*IHT* !

(Suite page 34)

La religion de la raison

par Catherine Salvisberg

La religion de la raison s'impose aujourd'hui partout. Dans le domaine esthétique, elle produit un art cérébral et élitiste, donc coupé du peuple, universaliste et cosmopolite, donc indifférencié. Aussi bien, tout ce qui fait appel aux sensations, aux sentiments, est-il éliminé. Par un paradoxe assez extraordinaire, la religion de la raison a même banni la religion de la religion, comme en témoignent les orientations prises par le pape Paul VI (ci-dessous) en 1962 lors du concile de Vatican II. Le mystère divin, la pompe, la liturgie ont laissé la place à la morale et à la raison. Il ne s'agit plus d'"aimer" Dieu ou de "croire" en lui, mais de le comprendre. Témoin de cette évolution, la future cathédrale d'Évry qui doit s'élever prochainement Place des droits de l'homme et qui s'ordonnera autour du symbole maçonnique du premier grade : une colonne tronquée en briques de 37 mètres de haut, couronnée d'arbres et constituant un « *puits de lumière* », afin, selon son architecte Mario Botta, de manifester un « *humanisme volontariste* ». Aux fervents de réfléchir !



Avec la philosophie des Lumières, l'homme croit entrer dans une ère nouvelle, celle du progrès, grâce au triomphe de la raison sur les passions, de la science sur les superstitions. De ce règne sans partage de l'"intelligence" découle toute une vue du monde en rupture avec les sociétés traditionnelles, une vision qui imprègne tous les domaines de l'existence, de la politique aux arts. C'est le temps où les grandes idéologies prétendent expliquer et reconstruire la société. Cette vue manichéenne du monde, qui rejette dans les ténèbres ou dans le plus profond mépris toute la part irrationnelle et imprévisible des choses, les instincts comme les sentiments, le sacré comme le politique, au nom de la raison et de la mesure, n'aura finalement bien souvent débouché que sur les pires fanatismes et les plus grandes désillusions. Car le salut réside dans l'équilibre entre Dionysos et Apollon, entre la raison et son contraire.

La conception du monde dans la civilisation antique présocratique est à juste titre réputée nous être difficilement accessible.

La difficulté ne réside pas seulement en la rareté des textes et dans leur caractère incomplet, mais bien dans l'armature et la structure qui furent les supports de la pensée : les mythes. C'est avec Socrate et Platon que vont s'imposer l'idée et l'abstraction sous la tutelle de la raison. Les mythes vont pour la première fois être expliqués, perdant ainsi leur caractère sacré pour être de plus en plus accessibles à l'intelligence ; le mythe est apparemment conservé intact, mais il n'est plus perçu par les élites pensantes dans son unité mais bien comme la représentation poétique d'une idée, voire d'une réalité matérielle (cf. par exemple le mythe de Borée où Socrate ne voit dans la chute d'Érythie qu'une cause naturelle, à savoir la force du vent).

Le symbole est né, qui sera par la suite utilisé comme un auxiliaire de la raison pour expliquer ce qui échappe à la compréhension ou à l'analyse. La raison sera vite considérée comme l'élément modérateur et régulateur du comportement humain, tant individuel que social. Platon décrit l'esprit humain comme un char attelé de deux chevaux, l'un, noir, symbole des pulsions irrationnelles, l'autre, blanc, figurant la mesure et la réflexion.

De ces deux aspects que Nietzsche nommera respectivement dionysiaque et apollinien, aucun ne sera privilégié dans la Grèce classique. Au contraire, celle-ci en recherchera l'équilibre harmonieux qui trouvera son apogée dans la tragédie.

Notre Moyen Age, bien que très chrétien, reste très proche du monde antique, même s'il l'ignore largement : il en hérite les comportements alors que la connaissance en est absente. Le Moyen Age, outre le syncrétisme qu'il opère avec le monde païen, va intégrer le merveilleux celtique avec la foi nouvelle.

Il faudra attendre le XIIIe siècle pour que Thomas d'Aquin fasse de la raison la *« servante de la foi »*, car c'est l'époque où la pensée officielle chrétienne se trouve confrontée à une connaissance nouvelle de l'antiquité grâce aux textes procurés par les nouveaux échanges avec l'Orient. Par là, les clercs vont être mis en contact avec la pensée d'Aristote. Entre le monde antique et le Moyen Age, il n'y a pas rupture.

La dictature rationaliste

Le bouleversement profond a lieu à la Renaissance qui, sous un apparent retour à l'antiquité, amorce bel et bien les temps modernes : nos actuels concepts de travail ou d'individu, notre esprit technique et notre esprit de système, la part grandissante que prennent l'intelligence et la raison, tout cela commence à émerger à la Renaissance. Rien ne naît *ex nihilo*, cependant l'explosion est forte avec la Réforme et la Contre-Réforme car l'une et l'autre poseront les pierres de l'édifice de la pensée moderne, et notamment des Lumières du XVIIIe siècle. Esprit technique et esprit philosophique s'entremêlent et chassent des beaux esprits le merveilleux et l'irrationnel. Quand les romantiques voudront les réintroduire dans notre mode de pensée ou dans notre art, il sera trop tard. Perdue la fraîcheur des débuts, envolée la spontanéité d'une culture qui n'était pas fractionnée en idées et en sentiments. Le romantisme sera aussi la victime et le bâtard de ce qu'il honnissait : l'esprit de système. Il devient un genre, un courant, avec ses exclusions, ses intolérances et ses diktats. A l'instar des rationalistes, les romantiques amputent l'esprit d'une fonction, se laissent aller à la confusion du cœur et de l'instinct, du sentiment et du spontané et prônent la création individuelle.

Au XIXe siècle, le rationalisme triomphe. Il fait figure de pensée sérieuse, dépouillée des oripeaux de la superstition. On ne peut prétendre à la science si l'on ne passe sous ses fourches caudines ; on n'admet de savoir et de



Le sociologue Gustave Le Bon prétendait que *« ce n'est pas à la raison, mais au bon sens, qu'il eût fallu jadis élever un temple. Beaucoup d'hommes sont doués de raison, très peu de bon sens. »*. En effet, refuser tous les dogmes est déjà un dogme, et une religion qui refuse toutes les religions n'est jamais qu'une religion de plus. Une contradiction que les sectateurs de la raison n'ont pas encore résolue et qui a souvent débouché sur un fanatisme encore plus sanguinaire, comme en témoignent les révolutions française et russe. Créateur d'un homme nouveau, *« éclairé »* par l'esprit des Lumières, le rationalisme n'a finalement donné naissance qu'à une sorte d'ilote. En le dépouillant, au nom d'un principe abstrait, de ses racines et en ôtant toute dimension sacrée à son univers intérieur, l'humanisme a immolé l'homme sur l'autel de cette exigeante idole qu'est la raison. (Ci-dessus : le culte de la déesse Raison.)

connaissance qu'avec caution rationaliste, ce qui lui vaut aujourd'hui une définition plutôt élogieuse dans nos dictionnaires : « *Doctrine selon laquelle aucune connaissance n'est assurée si elle ne vient de la raison.* » Ça fait sérieux. Mais on a tué le cheval noir et le char des dieux est cahotant sur les chemins de l'histoire.

Le rationalisme a été asséné à la pensée moderne comme la seule façon d'envisager le monde : il prétend conduire la science, mener la réflexion philosophique, gérer les comportements tant sociaux qu'individuels, et bien sûr se substituer à toutes les superstitions, croyances et religions sans craindre d'en devenir une à son tour. Or ce fut bien son destin, à cette ambitieuse raison qui s'imposa chez nous en se faisant rendre un culte et nommer déesse. Étrange en effet, le destin de ce système qui naquit en s'opposant aux dieux, se développa en luttant contre un autre dieu, unique cette fois, et qui s'étiole du fait même de sa déification.

Cependant, cette référence à la raison est autorisée par sa nature même qui est d'être un bien commun à tous les hommes. Elle est une notion abstraite, épurée de toute contingence et, par là même, aisément utilisable : l'abstraction est maniable, adaptable, docile. La raison est apte à déterminer le Bien, rationalisme et moralisme font bon ménage et deviennent tout au long du XXe siècle les deux axes autour desquels se bâtissent les idéologies politiques : démocratie chrétienne et social-démocratie.

Maurice Barrès (1862-1923) comprit avec bien d'autres que le culte sans partage de la raison, l'obsession du rationnel débouchaient en politique sur le mondialisme, le cosmopolitisme et l'esprit de système. A ceux qui lui vantaient les mérites du "contrat social", d'une France composée d'individus calculateurs, il aimait à répondre : « *Les assises d'une France fondée sur la logique ne me satisfont pas, je les veux sur la sensibilité.* » En politique, il est vrai, l'esprit rationaliste a souvent mené les pays à leur perte par incompréhension des données irrationnelles, par volonté constructiviste de refaire le monde. A propos de 1789, Taine déclara qu'il voyait dans le gouvernement révolutionnaire « *le triomphe de la raison pure et de la déraison pratique* ».

Les ravages de la raison

La première victime désignée fut bien sûr l'esprit religieux et, plus précisément, la religion catholique, car Luther, touché par l'humanisme de la Renaissance, avait "donné des gages" en faisant une lecture "éclairée" de la Bible. Si l'Église contemporaine s'est soumise à l'"idéologie dominante", selon la formule marxiste, si elle a modifié son culte et renié ses dogmes, c'est pour des raisons stratégiques et nullement, comme l'avancent des esprits qui se veulent positifs, pour lui permettre de subsister face à la science moderne. Rien dans les découvertes scientifiques n'est venu ébranler dangereusement les bases de la foi car la science ne répond pas aux questions que pose la religion.

Si le nationalisme et le concept de nation sont rationnellement explicables, et ce fut l'œuvre de Maurras, il n'en reste pas moins que l'instinct et de nombreuses composantes irrationnelles sont des parts non négligeables du sentiment national. L'attachement à la terre des pères, le lien charnel et affectif que l'on a avec elle et qui, dans les heures sombres (comme en 14), font que l'on peut à vingt ans décider de mourir au lieu de prendre sa valise et d'aller ailleurs, le vouloir-vivre ensemble, tout cela ressortit à l'instinct, à l'élan vital et à des attitudes qui sont loin d'être mues par la raison. Toute tentative de rationalisation de ces comportements ne serait rien d'autre qu'une justification a posteriori.

Cependant, la contre-révolution, souche de la pensée rationaliste, porte en elle-même un dilemme que Hannah Arendt met particulièrement bien en lumière quand elle oppose l'autorité à la persuasion, l'autorité trouvant son fondement dans la nature de celui qui l'exerce et de celui sur qui elle s'exerce, la persuasion étant, quant à elle, dépendante de l'acceptation de son objet, de sa réceptivité et débouchant en cas de rejet sur la coercition. Les sociétés antérieures à la Révolution vivaient sous une autorité qu'elles ne pensaient pas à remettre en cause et dont elles n'avaient pas à justifier le fondement ou la légitimité. L'autorité était consubstantielle à la nation et au peuple sur lequel elle s'exerçait. Après la Révolution, l'autorité se réduira à une "contrainte par la force", ce qui est le contraire de l'autorité, ou à une autorité argumentée et donc rationalisée, ce qui est également contraire à la nature de l'autorité. Si Maurras, le vieux maître positiviste, ne connut pas la victoire, c'est peut-être parce qu'il ne sut ou ne put résoudre ce dilemme, lui qui voulut par la raison persuader de la nécessité de l'autorité.

Si la nation et l'autorité qui la conduit devaient plier devant la raison, l'identité était encore plus vulnérable. Ce qui résista aux assauts répétés de l'Éducation nationale de la IIIe République semble aujourd'hui se déliter sous le mépris des media : honte à celui qui ne peut ou ne sait justifier rationnellement son attitude ; honte au paysan lorrain qui ne peut expliquer pourquoi il est un paysan lorrain mais surtout pourquoi il veut le rester. Les mondialistes ont la partie facile car il est impensable de réclamer son droit à une identité sans l'assumer intellectuellement. L'actualité nous en donne d'ailleurs des preuves sans cesse renouvelées : quand l'Europe de l'Est, libérée du carcan idéologique, aspire à redevenir elle-même et que sa révolution identitaire est présentée comme un "combat d'un autre âge" ou encore comme le "retour des vieux démons", il faut comprendre par là qu'elle est encore au stade infantile et qu'elle ne bénéficie pas encore de l'"âge de raison". En effet, l'instinct identitaire est parfois plus fort chez les populations peu instruites car elles résistent mieux aux raisonnements, aux argumentations et aux snobismes.

A ce propos vient à l'esprit le mot de Camus qui, dans une période troublée, affirma qu'entre la justice et sa mère, il préférait sa mère (notons que ce n'est d'ailleurs jamais à ce Camus que notre intelligentsia se réfère). Mais il en est de sa mère comme de sa nation ou de son identité : on ne la préfère pas parce qu'elle est la meilleure mais parce qu'elle est la sienne.

L'art, lui aussi profondément lié au monde sensible et affectif, à la rencontre privilégiée d'un sang et d'un sol, ne put subsister dans sa forme traditionnelle. Pour Malraux, « *l'artiste éclate de liberté* ». Le message est clair : l'artiste ne connaît aucune contingence, ni ethnique, ni culturelle, ni nationale. Il est donc en soi la seule source de son art « *qu'il invente et qui se développe comme un personnage de roman* ».

La création artistique s'est aujourd'hui pliée à l'impératif d'abstraction qui, fuyant l'émotion esthétique, prétend s'adresser à l'intelligence, seule valeur universelle : tout le monde peut comprendre, mais tout le monde ne peut pas ressentir. L'art pictural a dû abandonner l'image qui, par la représentation, est trop "culturée", au profit de l'idée de l'objet ou du sentiment que veut traduire le peintre. L'image a laissé place à la composition des formes et des couleurs pour aller à l'essence des choses... Dans le même esprit, la sculpture ne conserva pas la forme qui enchaîne l'artiste à son environnement. Pour sa part, la musique a sacrifié la mélodie, cet héritage immémorial qui servit de base de composition à nos grands maîtres. On se doit d'atteindre l'universel et ce, par le biais de l'intelligence abstraite. Loin du « *Frappe au cœur, c'est là qu'est le génie* » des romantiques, le rationalisme a conduit à une espèce de « *Frappe à l'intellect, c'est là qu'est l'universel* ».

Il ne faut cependant pas se leurrer sur cet universalisme : si cet art a pour propos de n'être pas identifiable culturellement, il n'est pas non plus destiné à être à la portée de tous. Notre art traditionnel s'imposait à tout un chacun : de plus, il était dans la rue, sur nos places, dans les églises, sur les fontaines, sur les frontons, etc. Aujourd'hui, il s'agit d'un art réservé, prétendument élitiste, nécessitant pour sa compréhension des clefs et une initiation. La société de masse a engendré une pseudo-élite, de type initiatique, indissociable de l'argent et du marché sur lequel les galeries ont remplacé les mécènes. Cet art n'est pas pour le *vulgum pecus*.

C'est peut-être sur le thème de l'esthétique que l'on assiste à la plus grande escroquerie, car même l'intelligence à laquelle est censé s'adresser cet art est une construction arbitrairement définie, drainant derrière elle plus de snobisme et de sottise que de discernement. Si telle est l'"élite", vive la "canaille" !

Restait une zone d'ombre que le rationalisme tarda à investir : encore fallait-il la cerner et la définir.

Descartes, le père de la philosophie moderne, donna le concept de conscience, cette "lumière naturelle" où le monde vient se refléter. C'est grâce à cette conscience, source de la connaissance, que l'inconscient put en devenir une autre plus tard. Défini comme le "sous-sol de la pensée", il va permettre de cerner rationnellement l'être humain dans sa totalité et de remettre sous la houlette de la raison ce qui jusque-là relevait du domaine des sorcières et des gourous. La psychologie naquit, la psychanalyse suivit dont l'exploration onirique sera, selon l'expression de Freud, la "voie royale". Malgré les dénégations des psychanalystes, ce fut une tentative d'explication rationnelle de l'inconnu. La raison voulut s'emparer même de nos rêves (homme libre, que te reste-t-il ?).

De la domination au déclin

L'intelligence et la raison qui prétendent dominer notre époque ne sont plus que le fait de ceux que Nietzsche nommait des « *agités de la culture* » et dont on ne sait plus très bien s'ils sont des philosophes, des politiques, des journalistes ou des histrions. Cette ambitieuse raison qui, durant deux siècles, voulut tout soumettre a déjà vacillé. Porteuse de la philosophie moderne, née du doute cartésien (*de omnibus dubitandum*) que Nietzsche nomma l'« *école du soupçon* », elle a succombé au poison du doute dont elle est issue. La foi en la raison comme la foi en la religion a fait place au scepticisme, la maladie des empires finissants. Elle a provoqué une cassure mortelle avec la tradition et, nous dit Tocqueville, « *le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres* ». ■

V^e^ colloque du Conseil scientifique

Le 23 mai s'est tenu, au Conseil régional Rhône-Alpes, le cinquième colloque du Conseil scientifique du Front national organisé par le groupe Front national. Valeurs universelles, identités nationales : harmonie ou discordance ? Tel est le thème de réflexion qu'avaient choisi les participants de ce colloque présidé par le professeur Robichez.

Dans l'arsenal argumentaire utilisé par les partisans du cosmopolitisme pour tenter de dévaloriser et d'incapaciter le mouvement national, il est un thème qui fleurit à profusion, tout spécialement dans les media à prétentions intellectuelles : le national est — serait — incompatible avec l'universel. Autrement dit, affirmer les valeurs d'identité, d'enracinement, d'appartenance, c'est s'enfermer dans le particulier et se couper, donc, des valeurs universelles véhiculées par les grands systèmes de pensée.

On voit le sophisme : s'affirmer français, c'est refuser la grande fraternité humaine... Prôner la préférence nationale, c'est "exclure" ceux qui, par définition, ne sont pas concernés par cette préférence...

Fidèle à sa vocation, le Conseil scientifique du Front national a organisé, le 23 mai, un colloque destiné à réfuter, point par point, de telles contre-vérités. Devant des auditeurs aussi nombreux que studieux, la démonstration a été faite, dans l'hémicycle du Conseil régional Rhône-Alpes, par des interventions volontairement très pluridisciplinaires : Jean Haudry pour la linguistique, Pierre Vial pour l'histoire des idées, Bruno Gollnisch pour le droit international, Yvan Blot pour l'opposition entre doctrine gnostique et nationalisme enraciné, Hugues Petit pour la tradition catholique, Bernard Antony pour la question européenne, ont successivement mis en évidence une vérité que l'actualité révèle incontournable. A savoir que la dimension nationale, à laquelle aspirent naturellement tous les peuples, est la seule capable d'établir un équilibre harmonieux entre les communautés humaines, puisqu'elle repose sur des réalités nées de l'histoire, de la géographie, des lois de la vie.

Placé sous la présidence du professeur Robichez, clos par une intervention magistrale de Jean-Marie Le Pen, ce colloque a confirmé l'apport décisif du Conseil scientifique au combat du Front national dans le domaine stratégiquement vital qu'est le terrain intellectuel et culturel.

P. V.

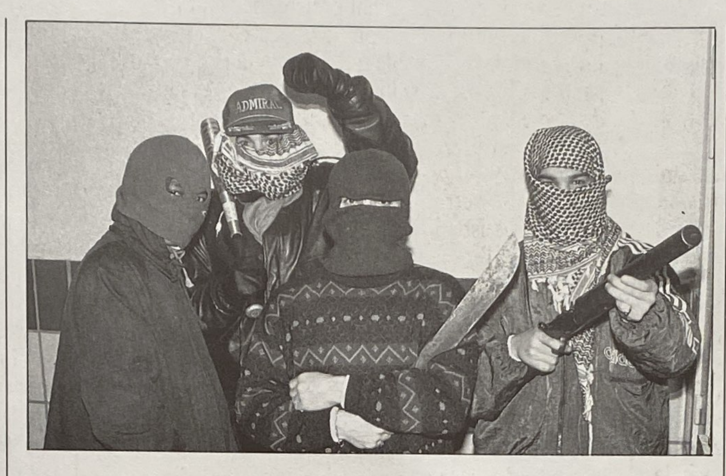
L'heure de la reconquête

Et si, au lieu de se résigner à disparaître, emportés par la vague déferlante de l'immigration-invasion, les Français, secoués par un électro-choc salutaire, décidaient enfin de reprendre leur destin en mains, de contre-attaquer, de bouter hors du pays l'envahisseur ?

Ce scénario, contraire en somme à celui du *Camp des saints* de Jean Raspail, est celui qu'ont imaginé Serge de Beketch et Alain Sanders dans un stimulant roman de politique-fiction [1], en exergue duquel ils font figurer cette phrase de Simon de Montfort : « *Nous ne sommes plus que quelques-uns dans ce château et, de ce combat, tout dépend. Je veux vaincre avec les miens ou succomber avec eux. En avant donc ! Et, s'il le faut, mourons !* »

Lassés d'un certain pessimisme morbide, qui voudrait que tout fût obligatoirement perdu, nos deux auteurs illustrent ici puissamment la leçon de Charles Maurras : « *Tout désespoir en politique est une sottise absolue.* »

Roman de politique-fiction ? A en croire l'adage, la réalité dépasserait toujours la fiction. Journalistes nationaux de grande classe — le premier est directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute la France*, le second rédacteur en chef et éditorialiste du quotidien *Présent* —, Serge de Beketch et Alain Sanders ne forcent jamais le trait. A aucun moment leur récit ne pêche par l'invraisemblance, car les faits décrits, les milieux dépeints — notamment les coulisses de la presse et des organisations anti-racistes —, les personnages mis en scène, leurs motivations et réactions, les dialogues ne sont que l'exact reflet d'une réalité restituée dans toutes ses dimensions.



A l'origine de l'histoire, un effroyable mais banal fait divers, quelque part dans le Midi, peut-être dans le Comtat Venaissin : le viol, suivi du meurtre, d'une jeune fille de bonne famille par un jeune beur. Découvert par hasard alors qu'il vient de commettre son crime, l'assassin, poursuivi à travers la garrigue, trébuche et s'écrase dix mètres plus bas, avant que ses poursuivants l'aient rattrapé.

Ces derniers : un fermier, nommé Messer, qui fut lieutenant en Algérie, et un de ses employés, ancien harki.

L'opération Jéricho

La presse va s'emparer de l'affaire et, suivant le schéma fort simple du "crime raciste", le témoin Messer sera présenté comme le coupable : ayant surpris les jeunes gens en train de s'aimer, il n'aurait pu supporter le spectacle des ébats d'une Française de souche avec un Maghrébin et les aurait assassinés. Un lynchage médiatique en règle est alors déclenché dont l'objectif avoué est l'arrestation du "lieutenant Poignard" (surnom que Messer aurait reçu des fellaghas pendant la guerre d'Algérie).

En étroite collaboration avec les media, le leader antiraciste Arsène Délire lance à la télévision l'"opération Jéricho" pour forcer Poignard à se rendre et tout ce que la France compte de "jeunes" convergera, dévastant et pillant sans merci ce qu'elle trouve sur son passage, au pied de la "Haute Bastide" où s'est enfermé Messer.

De là, Messer, passant à la contre-offensive, va, à la stupéfaction des organisateurs de l'"opération Jéricho", sonner l'heure de la reconquête et susciter des vocations dans la France entière.

Hymne au courage et à la volonté, le premier tome de ce roman insolite et tonique est aussi un formidable message d'espérance.

Frédéric Dauve

---

1. *La Nuit de Jéricho*, tome 1 : *la Révolte du lieutenant Poignard*, éditions des Vilains Hardis, 293 p., 100 F.

•

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bruno Mégret
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Jean-François Jalkh
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Bardet
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS
Régis Constans, Hervé Morvan
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Déline Certier
RÉDACTION
Pierre Durand, Pierre Milloz, Pierre Sergent, Georges-Paul Wagner, Pierre de Meuse, Didier Lefranc, Bruno Racouchot, Grégoire Legrand, Pascal Gannat, Jean de Bauvière, Aramis.
DIRECTION ARTISTIQUE
Franck Marest
IMPRESSION
Qualit'Offset - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Couverture : Giraudon.
Gamma, Sygma, Atlan-Sygma, Giraudon, Anderson-Giraudon, Lauros-Giraudon, Roger-Viollet.

IDENTITÉ
8, rue du Général-Clergerie - 75116 Paris
Tél. (1) 47 27 56 66 - Fax (1) 47 55 06 38
N° de commission paritaire : AS71225

(suite de la page 28)

La triple imposture

Est-il besoin d'ajouter que le compliment pourrait s'adresser aussi bien à certains journaux français réputés les plus vertueusement attachés au culte de la vérité ? Mais, pour nous en tenir à l'*IHT*, il apparaît clairement, un an après la fin de la guerre, qu'il a trompé l'opinion sur trois points.

Bush, à en croire l'*IHT*, se flattait de faire une guerre juste, "propre", efficace. On a vu ce qu'il faut penser de sa première prétention. On sait maintenant qu'au cours de cette guerre "propre" (nous ne parlerons même pas ici des pertes civiles), des milliers de combattants irakiens ont été enterrés vivants et qu'une division entière a été anéantie, le 26 février 1991, par des bombes à effet de souffle. On sait aussi [37] qu'au moins cent soixante-dix mille enfants de moins de cinq ans sont aujourd'hui menacés de mort à la suite de cette guerre "propre".

Cette guerre a-t-elle au moins été efficace ? Non, si le but était de renverser Saddam Hussein et de rayer l'Irak de la carte. Et non, d'autre part, si, en rendant son indépendance au Koweït (victime d'ailleurs si peu édifiante), on prétendait forger un "nouvel ordre mondial" et mettre un terme à la "loi de la jungle". A peine terminée la guerre du Golfe, la loi de la jungle sévit en Yougoslavie, sans que Bush ou Mitterrand s'émeuvent. Quant aux Croates, ils savent ce qu'il en coûte de ne pas disposer du pétrole de Koweït-City. L'histoire de cette guerre est donc celle d'une triple imposture. ■

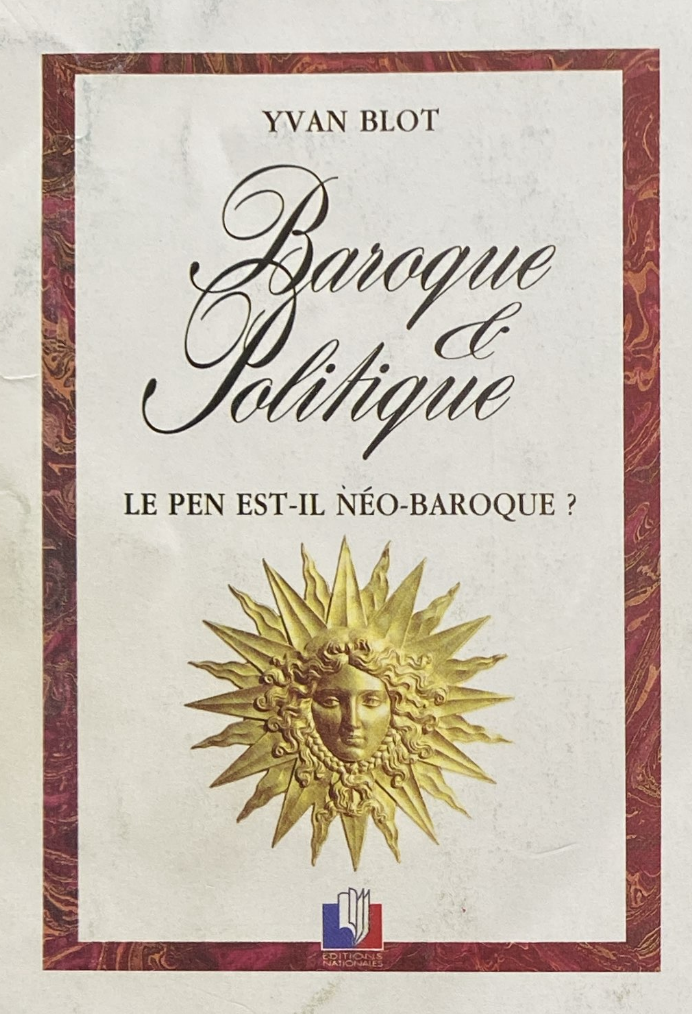
* Cet article a été écrit en août 1991.

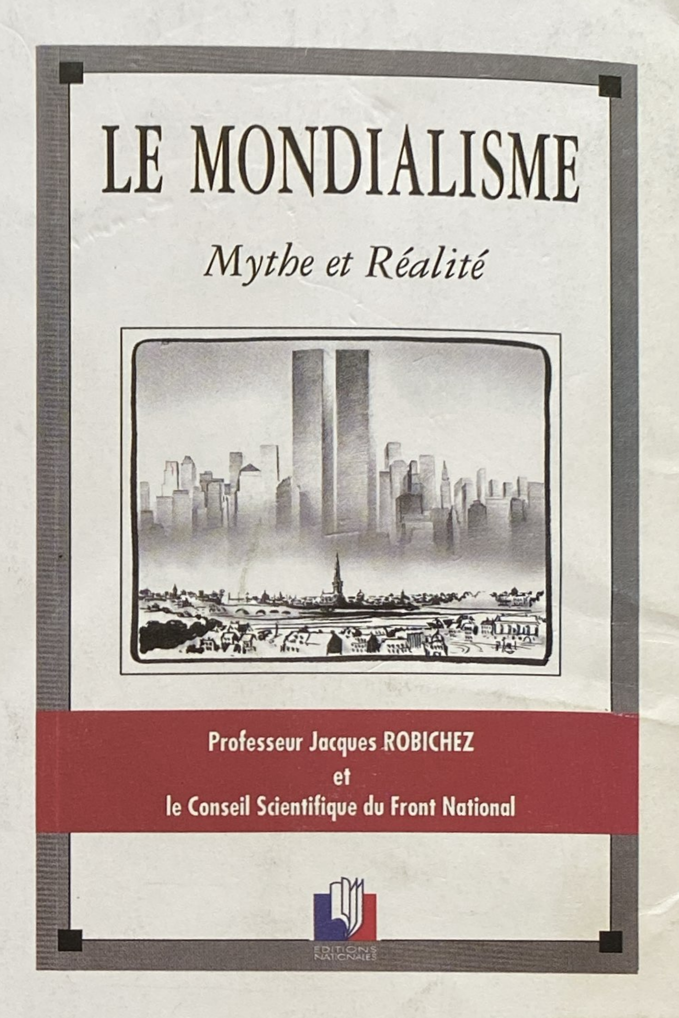
---

1. Le titre exact de l'*IHT* est : *International Herald Tribune published with the New York Times and the Washington Post*. - 2. *IHT*, 15/03/90 ; *IHT*, 16/03/90 ; *IHT*, 17-18/03/90. - 3. William Safire, *IHT*, 20/03/90 ; Flora Lewis, *IHT*, 26/03/90 ; Jim Hoagland, *IHT*, 29/03/90. - 4. Graig R. Whitney, *IHT*, 29/03/90. - 5. Rédaction de l'*IHT*, *IHT*, 30/03/90. - 6. Michael R. Gordon, *IHT*, 31/03-01/04/90. - 7. Alan Gowell, *IHT*, 03/04/90. - 8. *IHT*, 04/04/90. - 9. A. M. Rosenthal, *IHT*, 06/04/90. - 10. Youssef M. Ibrahim, *IHT*, 18/07/90. - 11. Youssef M. Ibrahim, *JHT*, 25/07/90. - 12. Pierre Salinger et Éric Laurent, *la Guerre du Golfe*, éd. Olivier Orban, 1991. - 13. W. Safire, *IHT*, 08/08/90. - 14. William Pfaff, *IHT*, 13/08/90. - 15. Paul F. Horvitz, *IHT*, 09/08/90. - 16. Paul F. Horvitz, *IHT*, 11-12/08/90. - 17. Paul F. Horvitz, *IHT*, 20/08/90. - 18. Patrick E. Tyler, *IHT*, 03/09/90. - 19. W. Safire, *IHT*, 02/11/90. - 20. Richard Nixon, *IHT*, 07/01/91. - 21. W. Safire, *IHT*, 08/01/91. - 22. Joseph Fitchett, *IHT*, 11/01/91. - 23. Richard Falk, *le Monde diplomatique*, février 1991. - 24. Ignacio Ramonet, *le Monde diplomatique*, février 1991. La rédaction de l'*IHT*, *IHT*, 17/01/91. - 25. *Réalités*, mars 1946. - 26. Associated Press, *IHT*, 19-20/01/91. Jim Hoagland, *IHT*, 21/01/91. - 27. La rédaction de l'*IHT*, *IHT*, 19/12/90. - 28. Eric L. Chase and Flora Lewis, *IHT*, 23/01/91. - 29. Chris Hedges, *IHT*, 28/02/91. - 30. L'*IHT* du 5-6/03/91 parle de prisonniers de guerre libérés et en bonne santé. - 31. John Barry, *Newsweek*, 25/02/91. - 32. Michel Jobert, interview à *Minute la France*, 27/02/91. - 33. La rédaction de l'*IHT*, *IHT* 28-29/07/90. - 34. La rédaction de l'*IHT*, *IHT*, 23/08/90. - 35. Jackson Diehl, *IHT*, 29/08/90. - 36. Jean-Pierre Chevènement, lettre dans l'*IHT* du 28/08/90 en réponse à l'article : "France's défense chief reluctant on helping out", *IHT*, 24/08/90. - 37. "Un ministre est accusé de négligence par des députés", *le Monde* du 23/03/91.


FABULEUX
TRÉSORS!
POMMARD
CLOS DE LA COMMARAINE
APPELLATION POMMARD CONTROLÉE
1985
DOMAINES JABOULET-VERCHERRE

Deux grands succès





Dans cet ouvrage, Yvan Blot nous explique comment, depuis l'effacement du marxisme, l'heure est au retour à la civilisation.

Or, avant le déraillement révolutionnaire, qui va de 1780 à 1860, la civilisation la plus achevée fut celle du baroque. Le baroque, c'est la liberté enracinée dans des traditions nationales, la volonté d'agir tout en respectant l'ordre naturel, c'est l'amour de la création dans toutes ses contradictions et la recherche sans compromis de la vérité.

En butte à l'incompréhension de ces ultras du néo-classicisme que sont les technocrates des partis établis et des lobbies cosmopolites, Jean-Marie Le Pen semble incarner ces vertus baroques dans la politique française.

L'art baroque fut calomnié par Rousseau et les révolutionnaires. Le baroque en politique ne serait-il pas à son tour diabolisé afin de maintenir au pouvoir les idéologies cosmopolites et les intérêts en place dont elles sont le faire-valoir ?

Autant de questions suscitées par la lecture de ce livre tout à la fois passionnant et provocant.

Fidèle à sa vocation, qui est d'aller au fond des choses, le Conseil scientique du Front national, présidé par le professeur Robichez, pose les vraies questions.

- L'idée mondialiste est-elle liée à la mondialisation des problèmes ou bien la précède-t-elle ?
- Que penser de l'évolution du sens du mot « cosmopolite », péjoratif au XVIIIe siècle et laudatif au XXe siècle ?
- Assiste-t-on à la mise en place d'un cosmopolitisme scientifique ?
- Quels rôles l'ONU et les organisations internationales jouent-elles dans le développement d'un esprit mondialiste ?
- Est-il juste de culpabiliser l'Europe au nom d'un prétendu pillage des richesses du tiers monde ?
- Que signifie le " nouvel ordre mondial " ?
- S'agit-il d'autre chose que du masque que se donne l'empire américain ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répondent les professeurs Haudry, Roby, Robichez, Vial, Routhier, Rousseau, ainsi que Michel Algrin, Pierre Milloz et Bruno Mégret.

- -

❑ *Je désire recevoir " Baroque et Politique " au prix de 120 F port compris*

❑ *Je désire recevoir " Le Mondialisme " au prix de 60 F port compris*

Chèque à l'ordre des Editions Nationales 8, rue du Général - Clergerie 75116 Paris

